



06 NOV. 2015

**ASSISES
ARCHITECTURE
ACAL**

ENSarchitecture de Nancy

TRANSITIONS

Présentation des ateliers participatifs

ATELIERS & CONTRIBUTIONS

Avertissement:

Ce livret support pour les Assises Architecture ACAL du 06 novembre 2015 présente l'ensemble des contributions écrites postées jusqu'au 05 novembre sur le site internet www.regionarchitecture.eu

Les contributions postées ultérieurement restent disponibles sur le site internet dans la rubrique Notre Projet.

Qu'auteurs et lecteurs se rassurent donc s'ils ne trouvent pas tous les textes auxquels ils s'attendraient dans cette publication.

Atelier 1 / Amphi B

animé par Jean-Marc Biry, Directeur du Conseil
d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Bas-Rhin

Architecture et contexte transfrontalier / Frontières poreuses

Dans le paysage territorial de demain, l'ACAL sera la région de France au plus grand linéaire de frontières, regroupant 45 % de la totalité des frontaliers français. Elle bénéficie d'un contact direct avec quatre pays européens, qui concentrent à eux seuls l'équivalent de 29 % du PIB de l'Union Européenne, et qui constituent un bassin unique d'opportunités tant pour nos entreprises que pour nos étudiants.

A l'image des manifestations transfrontalières menées par la MEA, ou des cursus internationaux développés au sein de certaines écoles, quelles dynamiques pouvons-nous mettre en place pour mettre en avant une position culturelle spécifique, différente du modèle international généralisé aux universités, mais attachée à une tradition synthétisant arts et ingénierie à mi-chemin entre les influences « latine » et « germanique » ? Selon quelles modalités de coopérations et de débouchés pouvons-nous asseoir une telle politique ? Comment gagner de l'avance, au niveau même de nos exigences, pour paraître compétitifs vis-à-vis de nos voisins ? Quel renforcement des capacités d'exportations des entreprises et des compétences des acteurs de la filière architecturale en région ACAL pouvons-nous espérer par l'intermédiaire de ces actions ? Au niveau même de l'aménagement de notre territoire, pouvons-nous dégager de nouvelles cohérences dans la concertation de son aménagement, en réponse aux dynamiques transfrontalières ?

Un Master architecture-patrimoine en partenariat avec des pays/régions européennes limitrophes

Ecole de Nancy - Dans le cadre de la constitution de la région architecture ACAL, nous proposons de développer la structure du master architecture-patrimoine en partenariat avec des pays/régions européennes limitrophes, par exemple avec les écoles d'Aachen-Aix la Chapelle/Liège/EPFZürich-Lausanne, d'une part afin d'échanger avec des départements d'étude/enseignement comparables dans ces écoles, d'autre part, dans l'objectif de permettre aux étudiants de travailler sur des projets transfrontaliers et/ou d'intérêt commun. Ces projets porteraient notamment sur le patrimoine de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture industrielle et moderne (20ème siècle), en menant une réflexion partagée sur les enjeux de restauration, de réutilisation, et d'adaptation du cadre normatif, dans l'objectif de préserver et transmettre ce patrimoine tout en l'inscrivant dans une perspective d'avenir, enfin de mutualiser les expériences et les connaissances et de dégager une vision à l'échelle de la grande région.

Les étudiants pourraient passer un ou plusieurs semestres du cycle Master successivement dans l'une des écoles du groupe. Les jurys de master seraient systématiquement constitués par des enseignants originaires de chacune de ces écoles. Pour renforcer les échanges sur le thème de l'intervention dans l'existant, des participations d'enseignants des différentes écoles aux semaines intensives patrimoine (cycle Licence), et à des workshops spécifiques, ou des cycles de conférences communs, pourraient être envisagées. En dernier ressort des stages parrainés par les écoles permettraient aux jeunes diplômés de développer leur expérience dans l'un ou l'autre des pays de leur choix.

Pascal Prunet, Jennifer Didelon enseignants.

Echanger sur nos pratiques professionnelles et nos expériences dans la conception et construction passive en ACAL

Je propose de créer un lieu d'échanges sur les pratiques professionnelles et le retour d'expérience des architectes en région ACAL concernant la conception et la construction passive à l'approche de la RT 2020 (BEPOS).

Suite à un travail de recherche en cours (en partenariat avec le laboratoire MAP-CRAI) comparant les différentes pratiques professionnelles dans la démarche passive dans les pays de la Grande Région (Lorraine, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie et Luxembourg), il apparaît que les freins et les moteurs se distinguent nettement d'un pays à l'autre (en termes politique, technique, réglementaire, économique et patrimonial). L'Alsace, comme le département de la Moselle, étant déjà impliqués dans de nombreux partenariats avec des institutions et écoles d'architecture allemandes, leurs architectes ont certainement des expériences à partager. De la même manière, les régions Champagne-Ardenne et Lorraine ont des liens à renforcer avec le Luxembourg et la Belgique, également précurseurs dans la construction passive.

La recherche (portée par les différentes laboratoires de nos écoles d'architecture), la communication et les échanges autour de ce sujet (y compris dans l'enseignement et la formation continue), pourront permettre aux architectes ACAL de valoriser leur savoir-faire et de se créer une place forte et directrice dans le domaine de la construction passive en France.

Manon Kern, architecte.

9 mai : Journée Européenne de l'Architecture.

CONTRIBUTION COMMUNE DE LA M'A DE CHAMPAGNE-ARDENNE, DE LA M'A DE LORRAINE ET DE LA MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE - RHIN SUPÉRIEUR
Notre nouvelle région aura la particularité exclusive d'être en contact avec 4 pays : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse ; cela en fera la région de France située le plus au cœur de

l'Europe.

Le 9 mai est la journée de l'Europe. La Maison Européenne de l'Architecture-Rhin Supérieur et les Maisons de l'architecture de Lorraine et de Champagne-Ardenne proposent d'organiser à cette date, la Journée européenne de l'architecture.

A cette occasion des manifestations (visites, conférences, expositions, projections cinématographiques, débats ou autres ...) seraient organisées, conjointement avec nos voisins européens ; les Maisons pouvant se répartir et coordonner les diverses co-productions.

Pour cet événement, tous les participants actuels à Région architecture seraient parties prenantes. Les écoles d'architecture voisines, les instituts français, le Goethe Institut, les organisations professionnelles (BSA, BDA, Kammers, Ordres des Architectes belge et luxembourgeois...), etc, seraient sollicités.

Des maquettes internationales :

A titre d'exemple, en 2013 et 2014, la MEA-RS a réuni des enfants français, suisses et allemands pour confectionner, ensemble, la maquette d'une ville imaginaire.

A l'occasion de la Journée européenne de l'architecture, nous pourrions relever le challenge de réunir des enfants des 5 pays pour leur proposer une construction commune.

Maisons de l'architectures de Champagne-Ardenne, de Lorraine et de la Maison Européenne de l'Architecture.

Consolider en ACAL une formation d'excellence qui mette en synergie nos cultures académiques et celles des pays voisins

Si dans les pays voisins de notre région ACAL, la formation initiale des architectes est plus orientée vers la technique, on peut penser qu'en France, notre formation initiale des architectes est aussi « plus » dans un ou plusieurs domaines.

Je propose que, dans les trois écoles d'architecture de la région frontalière ACAL, nos formations initiales, mais aussi continues, consolident et développent plus encore un heureux compromis entre les cultures académiques de chaque pays. Notre région serait ainsi connue et reconnue en France comme proposant une formation solide tant sur les dimensions techniques qu'artistiques ou encore sociales de nos métiers. Cela renforcerait l'attractivité de nos grandes écoles auprès des futurs étudiants de toute la nation et faciliterait plus encore leurs insertions professionnelle en ACAL et au-delà à l'international.

Lorenzo Diez, architecte.

Favoriser les stages étudiant en transfrontalier

Notre situation frontalière offre à nos étudiants une véritable opportunité de réaliser un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus et cela dans un périmètre réduit.

Je propose de mettre en place un dispositif simple qui permette plus encore aux étudiants d'ACAL mais aussi des écoles des pays voisins de réaliser des stages dans à l'étranger

Lorenzo DIEZ

Fluidifier l'exercice de la profession d'architecte dans la région étendue aux régions transfrontalières

Je propose de réfléchir aux conditions nécessaires pour rendre effective l'harmonisation des droits à l'exercice de la profession d'architecte maître d'œuvre, à l'intérieur de la région étendue constituée de la région ACAL, du Luxembourg et des régions transfrontalières en Belgique et en Allemagne.

Cette réflexion prendrait appui sur une étude diagnostic des spécificités des licences d'exercice dans la région étendue et des inégalités de traitement des architectes habilités dans les différents pays (exemple : diplômés ADE en France habilités à exercer au Luxembourg et pas en France).

atelier 1 / Architecture et contexte transfrontalier

En proposant des solutions originales permettant un exercice plus fluide de la profession à l'échelle de la région étendue, ACAL favorisera l'installation des jeunes architectes qu'elle forme et leur accès à la commande.

Julien Maddalon, architecte.

Améliorer les institutions

ACAL est une région orientée sur l'Europe et entourée de cultures différentes avec lesquelles nous échangeons déjà.

Je propose de profiter des proximités et des liens créés par les différentes institutions régionales avec leurs homologues pour échanger sur les différentes pratiques.

Par exemple, l'ordre des architectes pourrait expérimenter le système des déclarations de permis de construire utilisée au Luxembourg en tant que région pilote puis éventuellement le propager à l'ensemble des régions Françaises. Cette mesure permettrait de lutter efficacement contre la signature de complaisance, véritable fléau architecturale et économique pour la profession.

Julien Maddalon, architecte

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

- **Un Master architecture-patrimoine en partenariat avec des pays/régions européennes limitrophes**

Développer la structure du master architecture-patrimoine en partenariat les voisins, et permettre aux étudiants de passer un des semestres au sein d'un établissement étranger. Workshops, cycles de conférences communs, stages étudiants à l'étranger.

- **Echanger sur nos pratiques professionnelles et nos expériences dans la conception et construction passive en ACAL**

Créer un lieu d'échanges sur les pratiques professionnelles et le retour d'expérience des architectes en région ACAL concernant la conception et la construction passive.

- **9 mai : Journée Européenne de l'Architecture.**

Associer la Journée de l'Europe du 9 mai à des manifestations transrégionales dédiées à l'Architecture en et hors ACAL.

- **Consolider en ACAL une formation d'excellence qui mette en synergie nos cultures académiques et celles des pays voisins**

Pour un développement et une consolidation de l'ouverture transfrontalière de l'enseignement des écoles d'architecture de l'ACAL.

- **Favoriser les stages étudiant en transfrontalier**

Mettre en place un dispositif simple qui permet plus encore aux étudiants d'ACAL mais aussi des écoles des pays voisins de réaliser des stages dans à l'étranger.

- **Fluidifier l'exercice de la profession d'architecte dans la région étendue aux régions transfrontalières**

Réfléchir aux conditions nécessaires pour harmoniser les conditions d'exercice de l'architecte maître d'œuvre au sein de la région transfrontalière étendue.

- **Améliorer les institutions**

Comparer les différentes modalités de pratiques en et hors ACAL.

Atelier 2 / Salle C

animé par Alexandre Da Silva, membre du
Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Alsace

Patrimoine architectural / Le Patrimoine en puissance

La nouvelle région ACAL est riche d'un patrimoine historiquement et culturellement très diversifié, comprenant plus de 3000 bâtiments inscrits et 1600 classés au titre des Monuments Historiques, 14 Villes et Pays d'Art et d'Histoire, de nombreux ensembles urbains et paysages classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Territoire identifié à l'essor industriel national, et parsemé de bâtiments hérités de ce passé commun, il compte 59 édifices labellisés en tant que Patrimoine du XXe siècle.

Les architectes sont au cœur des dispositifs de rénovation et de production du patrimoine. Les délaissés territoriaux, industriels, urbains, ruraux, constituent des territoires à forts enjeux pour l'avenir, et offrent des potentiels de développement encore largement inexploités, comme le démontrent certaines opérations exemplaires telles que MOTOCO dans les anciennes filatures de Mulhouse. Comment faire de ces patrimoines un objet d'étude fédérateur, leur reconnaître une dimension productive et active, qui permettrait de dégager des identités et des problématiques transrégionales communes? Peut-on lancer des actions liant enseignement, pratique et réalisation, comme celles du Rural Studio ou de l'agence On Site aux États-Unis, pour rendre l'architecture présente au cœur des campagnes, où conditions d'accès et moyens dédiés aux infrastructures et services publics sont limités? Quelles dynamiques de coopération développer autour de cette réserve patrimoniale, entre décideurs, praticiens et chercheurs, pour aider au développement d'une expertise d'action reconnue, compétitive et exportable sur ces questions patrimoniales ?

Formation au Patrimoine

La formation des architectes au Patrimoine reste toute relative. Si Chaillot et quelques écoles en ont fait leur cette préoccupation, il nous faut imaginer une formation «permanente» sur ce domaine qui aboutisse à un équivalent DESA, mention Architecture et Patrimoine d'hier et de demain. Cette formation parfaitement adaptée à des professionnels en exercice et propriétaire de leur «passé» trouve tout son sens dans ce que demain nous prépare en terme d'action sur ce qui «est» et doit «devenir». Elle s'impose à chacun d'entre-nous. Non seulement les MH ou MI sont concernés mais ce sont tous les gestes architecturaux dont ceux que nous produisons aujourd'hui qui devront être regardés avec attention et intelligence avant toute intervention. Comprendre pour, soit qualifier soit accompagner sans dénaturer, est un enjeu majeur pour la qualité de nos territoires et l'adhésion de ses habitants. Dans une société dont les mutations sont excessivement rapides, mais aussi parfois agressives, la mémoire est une nécessité permanente. Cela nous conduit sans doute à des renoncements égotiques.

Patrick Planchon, architecte.

Les Parcs naturels régionaux en action !

Cette contribution concernerait tous les ateliers. Souvent oubliés comme acteurs dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement, les Parcs naturels régionaux sont pourtant très actifs. Véritables vitrines régionales, les Parcs naturels régionaux sont des territoires labellisés, reconnus pour leurs qualités patrimoniales, qu'elles soient naturelles ET culturelles. Les principales vocations d'un Parc naturel régional sont la valorisation des patrimoines culturels, l'innovation et d'expérimentation... De nombreuses actions ont été menées au sein des Parcs, que ce soit pour valoriser les patrimoines bâtis ou les savoir-faire constructifs, pour structurer des filières, pour innover et expérimenter au travers de projets pilotes, d'ateliers avec des Écoles d'Architecture, de travaux de recherche, pour sensibiliser tous les publics... Et beaucoup d'action sont encore prévues ! La nouvelle région sera forte de 6 Parcs naturels régionaux :

- des Ardennes
- de la Montagne de Reims
- de la Forêt d'Orient
- de Lorraine
- des Vosges du Nord
- des Ballons des Vosges

C'est une opportunité unique pour travailler sur ces territoires d'exception et affirmer leur rôle de vitrines régionales et de terrains d'innovations pour l'architecture. Mais il ne faut pas tout attendre des instances des Parcs... C'est à l'ensemble des acteurs de l'architecture et de l'aménagement de s'appuyer sur ces territoires, ils n'attendent que ça!

Jérémy Ronchi, architecte.

Paysage et patrimoines UNESCO : quel projet global ?

La région possède un patrimoine paysager, urbain et architectural qui est riche... mais qui pourrait finalement n'être considéré que comme une accumulation de valeurs éparpillées. Or, l'inventaire démontre que mis en synergie ces patrimoines représentent un atout qui pourrait porter non seulement une identité plus claire et plus forte, mais sans doute également porter d'autres possibilités de développement dans une région assez contrastée en matière d'attractivité touristique et économique.

Une recherche - action menée à partir de la diversité de ces patrimoines (dont certains sont d'évidence portés par une économie - comme les paysages, coteaux, maisons et caves de champagne, d'autres plus strictement «patrimoniaux», comme les cathédrales les centres historiques de Strasbourg, l'ensemble Stanislas, mais d'autres encore - en cours de classement - comme les quartiers impériaux de Strasbourg et Metz, constituent sans doute des valeurs de projets très contemporains et «durables») doit être considérée bien au delà qu'une simple liste de

plus... mais comme un outil de PROJET à l'échelle de la grande région ALCA, capable grâce à sa dimension de rassembler et de transformer une valeur de reconnaissance en outil de projet.

Marc Verdier, enseignant.

Urbanisme rural

Une convention signée en octobre 2015 à l'ENSA de Nancy rassemble les 3 grandes écoles régionales d'architecture et des territoires qui ont l'expérimentation dans leurs gènes, territoires portés et financés en grande partie par le niveau régional : les Parcs naturels régionaux. Cette convention a vocation à être élargie d'un côté vers les PNR de l'actuelle région Champagne Ardennes et sans doute à être renforcée en terme de savoir-faire, de compétences et de recherche à d'autres valeurs de l'Université.

Dans le domaine spécifique de l'urbanisme rural (thème fondamental dans la future région et recoupant des organisations territoriales spécifiques à une espace aussi vaste que la future région : les bourgs centres structurants, relais locaux de vie et de développement), les Universités (autre grande force de la région) possèdent des spécificités à activer (sciences humaines et géographie à Strasbourg ou à Nancy, IATEUR à Reims, agronomie et milieux naturels à Nancy...).

Cette convention est un point d'appui capable de positionner une approche architecturale comme rassembleuse de compétences et comme outil de réflexion sur une innovation attendue par tous sur le rôle des territoires ruraux dans une dynamique nécessairement renouvelée (transitions énergétique et écologique) des modes de vie et de développement.

Marc Verdier, enseignant.

L'expérience de MOTOCO à Mulhouse – trouver la bonne échelle du projet.

L'expérience de MOTOCO à Mulhouse – trouver la bonne échelle du projet. Mulhouse de par son passé a de nombreuses friches industrielles et militaires. Le travail sur les friches militaires se termine aujourd'hui avec la très belle rénovation de la caserne Lefebvre. Il aura fallu plus de 40 ans ! Le travail commencé il y a plus de 40 ans avec les démolitions des premières friches industrielles du centre ville qui ont vu l'émergence de la tour de l'Europe ... Il reste encore beaucoup à faire et à inventer. Les nouvelles notions patrimoniales ont aussi changé les regards et le conseil consultatif du patrimoine Mulhousien se trouve être un partenaire efficace. Il est évident que la réponse ne peut pas être à l'échelle d'une ville, mais bel et bien régionale (plusieurs villes dans l'ACAL sont confrontées à ce type de problématiques), en quelque sorte un urbanisme à une autre échelle, un urbanisme d'équilibre des territoires.

Motoco est une expérience internationale. En France c'est à Mulhouse qu'elle a élu domicile, sur la friche industrielle de l'usine textile DMC (plus de 100 000 m² de surface). Au carrefour des 3 Pays (France, Suisse et Allemagne), c'est l'endroit idéal pour donner corps à ce projet et à la vision de son Président Mischa Schaub (directeur de l'institut bâlois HyperWerk). L'idée qui anime Motoco : 100 000 m² c'est largement de quoi expérimenter et proposer les modèles sociétaux de l'ère post-industrielle. En lien avec la ville de Mulhouse, Mischa SCHAUB et dans le cadre de IBA BASEL, un projet de prise en main de la friche DMC s'est monté pour donner une vie à cette friche énorme. Plusieurs idées « innovantes », qui s'appuient d'abord sur une première rénovation du site plus classique : . Un premier travail a été fait sur le site de rénovation de 2 grands bâtiments pour créer des bureaux ou locaux d'entreprises. La rénovation est minimaliste (autour de 450 euros HT/m²) et les entreprises aménagent les surfaces qu'elles louent ainsi moins cher que sur le marché mulhousien. Le site garde ainsi son image forte tout en trouvant une nouvelle jeunesse. . Une partie du site est encore en activité avec DMC (environ 100 salariés) . Un bâtiment vient d'être inscrit à l'inventaire (le réfectoire) et les espaces verts de qualité seront prochainement inscrits dans le PLU en « espaces boisés classés » . Tous les bâtiments sont d'une très grande qualité architecturale en briques, mais aussi de très grandes dimensions rendant du coup les rénovations difficiles et lourdes en terme de budget. . Le bâtiment N°75 (10 000 m²) est occupé par l'association MOTOCO, depuis mai 2013. Elle a fait émerger un écosystème d'artistes et d'entreprises créatives regroupées autour de services et d'espaces communs. Elle accueille 60

locataires dans 37 ateliers et 7 espaces ouverts. Les profils sont variés : ingénieur son, facilitateur graphique, menuisier, plasticien, photographe... La ville a pris en charge la mise en sécurité du bâtiment et l'association reverse un loyer (permettant d'équilibrer l'opération), les artistes payent un petit loyer à l'association MOTOCO. C'est devenu un lieu de vie artistique repéré dans la ville et d'un caractère transfrontalier. . D'autres projets sont en cours de montage sur les bases des même idées : openparc, openstudio , openfab, openhost, opentaik, ... pour « coloniser » les autres gros bâtiments et faire de ce site un site expérimental ouvert aux cultures d'aujourd'hui. Une radio MNE (107.5) émet depuis le site. C'est un modèle de reconversion de friche qui s'inscrit dans une échelle plus grande qu'une ville, l'expérience doit être vue aujourd'hui à l'échelle de la grande région et être transfrontalière, et justement être en lien aussi avec l'expérience de Karlsruhe, Metz... Les lieux existent mais pas les liens, d'autres lieux pourraient émerger des nombreuses friches de notre région et tisser une grande toile régionale. Mixité des fonctions, expérimentations, gestion de budgets faibles (mais qui permette une sauvegarde), économie solidaire... La culture est une réponse possible à la sauvegarde de lieux emblématiques de la ville.
Alexandre Da Silva, architecte.

La rénovation des anciens abattoirs de KARLSRUHE – Quartier Schlachthof-Viehhof.

La rénovation des anciens abattoirs de Karlsruhe est plus ancienne que celle de Mulhouse. Elle est exemplaire dans sa façon de faire et de mixer les fonctions et activités (bureaux, logement étudiants, atelier d'architectes et d'artistes, lieux de spectacle). C'est un exemple de reconversion réussie à visiter et à analyser. Il faudrait étudier le montage financier de ce projet qui s'est monté petit à petit pour une très grande cohérence aujourd'hui. Ici aussi, la culture est une réponse possible à la sauvegarde de lieux emblématiques de la ville, mais dans un savant dosage entre logements, équipement culturel et commerces.

Alexandre Da Silva, architecte.

Pour une politique locale qui reconnaît les atouts des villes anciennes

La ville ancienne bénéficiant ou non d'une protection comporte des atouts pour le développement durable de notre société. Si certains atouts ont été reconnus notamment par le Grenelle 2, d'autres sont laissés pour compte et peuvent constituer des handicaps pour la revitalisation des centres anciens.

Ces atouts sont:

- l'urbanisme groupé à l'inverse de l'étalement urbain
- la typologie du parcellaire et du bâti favorisant les économies d'énergie et l'habitabilité
- la physique des bâtiments anciens parfaitement adaptée au développement durable
- l'attractivité touristique et commerciale

Les handicaps d'un centre ancien négligé :

- la paupérisation des centres anciens et la perte d'attractivité
- la perte d'habitabilité des parcelles
- la méconnaissance des qualités du bâti ancien
- l'appauvrissement du maillage de transport urbain et ferroviaire isolant les centres anciens
- la fiscalité inadaptée pour favoriser la mixité sociale

Des politiques locales dans un réseau régional pourraient avoir pour objectif la revitalisation du territoire par la restauration de ses centres anciens.

Camille André, architecte.

Patrimoines en numérique

Afin de rendre plus accessible, pour tous, partout, le patrimoine de la Région Architecture, les MA se proposent de créer une application smartphone présentant le patrimoine (inscrit et classé, XXe siècle, palmarès d'architecture). Entrées géographiques, par style et époque, par architecte... en partenariat avec la DRAC, les ABF, les offices de tourisme... Support d'information touristique, de culture architecturale personnelle ou scolaire, de pédagogie.

Céline Coudrot, architecte.

Patrimoine à toucher

Pour les non-voyants ou mal-voyants, pour les enfants... et pour tous, mettre en place une structure productrice et référente sur la grande région pour fabriquer des maquettes à appréhender par le toucher pour : pédagogie et accessibilité d'exposition, de conférence repères et trajets dans un site touristique, un musée, un centre-ville, un parc... Des maquettes auditives pourraient compléter cette sensibilisation pour un plus large public. Que la grande région signe son accessibilité avec pédagogie, cohérence, esthétisme et partage.

Céline Coudrot, architecte.

Exposition « LES FORMES DE LA MODERNITÉ : IDENTITÉS ARCHITECTURALES D'UNE RÉGION »

PROJET POUR UNE EXPOSITION D'ARCHITECTURE SUR LE PATRIMOINE DE LA RÉGION ACAL. Créer une exposition itinérante autour de la question de l'identité architecturale de la nouvelle région ACAL permettrait de fédérer différentes institutions autour d'un projet d'envergure commun. L'exposition poserait, à travers l'architecture, la question de l'identité de cette région, en mettant en lumière ses spécificités et particularités, mais aussi en explorant ses fragmentations. Elle interrogerait les constantes et les variables des pratiques architecturales sur ce vaste territoire. Un double aspect, historique et plastique, serait ainsi traité. Les explorations historiques se baseraient sur les travaux de recherche menés dans les laboratoires des écoles d'architecture de Nancy et de Strasbourg, ainsi que sur une exposition déjà constituée et portant sur le « patrimoine invisible » de la région Champagne-Ardenne. Un programme de recherche spécifique, à l'échelle régionale, pourrait également être créé en cette occasion. L'approche plastique interrogerait la question de la forme architecturale, en donnant une large part à la représentation photographique et aux maquettes des édifices représentatifs sélectionnés. Dix ou douze architectes seraient présentés pour l'exemplarité et la représentativité de leur parcours. L'idée est de valoriser les trajectoires des professionnels qui ont su, sur ces territoires marqués par les destructions des deux guerres mondiales, créer et composer des édifices et ensembles urbains remarquables, contribuant ainsi à définir l'identité des villes. La période considérée s'étendrait de 1945 à l'époque contemporaine. Parmi les architectes sélectionnés, on pourra considérer plusieurs générations : celle de l'école des Beaux-arts et des Grands Prix de Rome (Charles-Gustave Stoskopf, Michel Marot, Jean-Loup Roubert, Jean Dubuisson, Bernard Zehrfuss), celle qui lui succède à partir des années 1980 dans un contexte marqué par les débuts de la crise industrielle et le post-modernisme, et enfin celle qui s'engage actuellement dans une réflexion sur la transition énergétique. Les objectifs de l'exposition seraient d'asseoir la région ACAL dans un rôle de catalyseur des réflexions artistiques et architecturales, ainsi que de mettre en valeur la qualité du patrimoine et de la création contemporaine sur ce territoire.

Karine Thilleul, enseignante.

Action patrimoniale

Les ABF/STAP mettent en oeuvre des actions de sensibilisation à l'architecture et du cadre de vie, en dehors de leurs missions régaliennes, nous proposons que l'action régionale puisse donner une nouvelle dimension, structurer et mettre en réseau ces actions en partenariat avec la profession.
Virginie Thevenin.

Mettre l'architecture au coeur de la transition énergétique

La transition énergétique est un enjeu majeur de nos sociétés contemporaines et elle a un intérêt particulier en ACAL. Elle impacte nos valeurs économiques, culturelles ; elle transforme notre patrimoine architectural et nos usages.

Je propose de consolider et développer un laboratoire de recherche mobile, MetaLAB, qui serait un dispositif d'évaluation Métrique, Physique et Culturel du bâti existant. La réappropriation d'un édifice ancien dans un processus architectural, ne peut s'émanciper d'une analyse cohérente de ses principes constructifs et physiques.

Il est courant actuellement que l'aide à la décision se formalise par une feuille de calcul proposant trois ou quatre variantes de performance énergétique/coût des travaux. Ceci n'est pas rédhibitoire, car un projet d'architecture peut se cacher derrière ce tableur.

MetaLAB est équipé d'instruments de pointe pour évaluer les valeurs métriques et physiques d'un immeuble existant. Mais il se donne l'objectif d'articuler ces valeurs « brutes » avec les valeurs culturelles et patrimoniales propres à ce bâti. Etape nécessaire pour initier un projet d'architecture et d'usage.

Jacques Simon, enseignant.

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

•Formation au Patrimoine

Pour la création d'un DESA mention «Architecture et Patrimoine d'hier et de demain» au sein des écoles de l'ACAL.

• Les Parcs naturels régionaux en action !

S'appuyer sur les territoires des 6 Parcs Naturels Régionaux pour relayer l'effort de développement et de reconnaissance des filières de l'architecture en ACAL.

• Paysage et patrimoines UNESCO : quel projet global ?

Pour une mise en synergie des patrimoines paysagers reconnus de l'ACAL, perçus en tant qu'outil de projet.

• Urbanisme rural

Se baser sur la convention entre les écoles d'architecture et les Parcs Naturels Régionaux, et rassembler les compétences autour des questions propres à ces territoires.

• L'expérience de MOTOCO à Mulhouse – trouver la bonne échelle du projet.

100 000 m² c'est pour expérimenter et proposer les modèles sociétaux de l'ère post-industrielle. Mixité des fonctions, expérimentations, gestion de budgets faibles, économie solidaire...

•La rénovation des anciens abattoirs de KARLSRUHE – Quartier Schlachthof-Viehhof.

Exemplaire dans sa façon de faire et de mixer les fonctions et activités (bureaux, logements étudiants, atelier d'architectes et d'artistes, lieux de spectacle).

• Patrimoines en numérique.

Proposition des Maisons de l'Architecture pour la création d'une application smartphone pour présenter et découvrir le patrimoine commun de l'ACAL.

• Patrimoine à toucher.

Proposition pour la fabrication de maquettes à appréhender par le toucher ou l'ouïe pour des actions pédagogiques accessibles également aux handicapés visuels.

• **Exposition « LES FORMES DE LA MODERNITÉ : IDENTITÉS ARCHITECTURALES D'UNE RÉGION »** Créer une exposition itinérante autour de la question de l'identité architecturale de la nouvelle région ACAL pour fédérer différentes institutions autour d'un projet d'envergure commun.

• Action patrimoniale

Proposition pour donner une nouvelle dimension à l'action de sensibilisation des ABF et des STAP.

• Mettre l'architecture au coeur de la transition énergétique

Proposition pour consolider et développer un laboratoire de recherche mobile, MetaLAB, qui serait un dispositif d'évaluation Métrique, Physique et Culturel du bâti existant.

Atelier 3 / Salle D

animé par Louis Piccon, Directeur du
département Architecture de l'INSA Strasbourg

Filières innovantes / Territorialiser l'innovation autour de l'architecture

Une maison neuve sur cinq est construite en bois en région ACAL. Dans le paysage économique actuel, certaines filières industrielles se complètent et évoluent, comme le bois ou les secteurs du numérique. Sur la base de ses trois pôles de compétitivités, Fibre-Energie-Vie, Materalia et Hydreos, notre grande région peut se positionner comme pionnière dans ces nouveaux domaines. Trouver des stratégies pour les dynamiser, c'est construire les vitrines des savoir-faire propres à nos territoires, c'est constituer un tremplin pour la reconnaissance des entreprises de l'innovation sur le plan national et européen.

Comment améliorer ou créer des outils adéquats pour l'insertion de chercheurs en situation professionnelle? Comment permettre à certaines agences de développer en leur sein des logiques de R&D, en fonction du contexte, des besoins et des potentiels qu'elles identifient à travers leur pratique? Comment œuvrer pour que cette problématique ne soit pas seulement perçue par les architectes du quotidien comme un facteur de mise en danger de leur agence, mais faire que la formation doctorale et que la recherche interne soient vécues comme des opportunités de développement et d'exportation de nouvelles compétences, augmentant le champ d'action de l'architecte?

Des chaires de recherche et d'innovation en architecture

Je propose que les acteurs de l'architecture de la Région ACAL, avec les partenaires locaux, entreprises, collectivités, identifient ensemble des thématiques pour créer des chaires de recherche et d'innovation en architecture, intéressant les besoins des territoires, les filières d'excellence et pôles de compétitivité, les politiques de contractualisation. L'objectif est de contribuer à l'émergence d'un avantage concurrentiel sur les autres régions européennes et au niveau international, fondé notamment sur la recherche et l'innovation en architecture.

Sophie Chabot, architecte.

Préparer la transition numérique

Les architectes, et plus globalement les acteurs de la construction, s'appêtent à intégrer la transition numérique du secteur. Ainsi, François ROUANET, vice-président du CNOA, insiste sur « la révolution numérique en marche [qui] va transformer encore profondément les pratiques professionnelles ». Le BIM (Building Information Modelling) et toutes ses applications vont d'ici quelques années être le quotidien des agences d'architecture, quelle que soit leur taille, quel que soit le type de projet. Comment faire prendre conscience aux architectes et à ses partenaires des avantages de cette manière collaborative de travailler autour de la maquette numérique, initiée le plus souvent par l'architecte et support du projet de conception ? Comment faire pour que ces nouveaux outils soient intégrés par les professionnels avant qu'ils ne soient subis en raison des obligations réglementaires qui seront mises en place d'ici quelques années ? Je propose que la sensibilisation et l'enseignement de ces thématiques dans les écoles d'architecture soient généralisés à l'ensemble des étudiants et non plus réservés aux masters spécialisés. Je propose également de mettre en place un pôle innovant, regroupant des professionnels du secteur du numérique, afin d'offrir aux acteurs (architectes, ingénieurs, entrepreneurs) de la construction de la région ACAL formations et informations pour préparer au mieux cette transition qui va remettre en cause notre pratique actuelle de l'architecture. Enfin, le développement de la recherche appliquée au sein des agences d'architectures permettra de définir les stratégies de mise en place des outils et méthodes spécifiques à chacune d'elle.

Marc Ribéreau-Gayon, architecte D.E.

Recherche Collaborative

Je propose de créer un Centre de Recherche Architecturale Collaborative (CRAC?). Orienté innovation, ce «laboratoire» serait ouvert aux collaborations volontaires aussi bien d'étudiant que de professionnel déjà engagés dans une pratique liée à l'architecture. La recherche, au lieu de se concentrer sur les seules forces vives des étudiants vivant une carrière de chercheur et / ou d'enseignant, serait aussi nourrie des réflexions de praticiens. La pluridisciplinarité et la diversité des parcours enrichiraient la théorie en la confrontant aux problèmes concrets. Les idées parfois innovantes mise en œuvre sur le terrain pourraient servir d'autres champs d'application. Le passionné porteur d'idée pourrait y trouver une structure de développement pour aboutir à un brevet international. L'étudiant doctorant pourrait y intégrer une équipe de recherche sur un sujet dont les implications intéressent directement les orientations politiques locales. Je pense qu'un tel centre de recherche collaborative serait fructueux sur des sujets transversaux comme l'architecture et les réseaux à énergie positive, qui réclament autant de recherche théorique que de validation pragmatique. Le Centre de Recherche Architecturale Collaborative permettrait également de repositionner l'architecture dans son contexte à la fois de réflexion globale et de solution particulière, de recherche et d'ingénierie.

Gwenaëlle Verrier, architecte.

Des perspectives de la filière bois-construction

Malgré une ressource forestière abondante et un contexte favorable, l'essor du marché du bois n'est pas encore une réalité. Ceci du en partie à une complexité de la filière gérée ou suivie par une multitudes d'acteurs hétérogènes manquant de synergies. La faiblesse historique des acteurs de la R&D est une des causes de cet état des lieux. La construction constitue le moteur du bois massif en termes de produits innovants. L'innovation est un levier pour développer la filière bois

Des pistes seraient à développer ou à renforcer : (sans hiérarchie)

- promouvoir et banaliser le bois construction et accompagner son essor
- lutter contre les barrières administratives
- faire avancer les normes, qualifications et réglementations
- renforcer les formations initiale et continue (en particulier dans les écoles d'ingénieurs en TP)
- soutenir des projets structurants de concentration verticale permettant l'industrialisation de la filière
- créer des synergies avec d'autres matériaux
- lancer des appels à projets régionaux pour soutenir la R&D
- agir sur un axe majeur qui est la R&D
- développer les travaux de R&D sur la valorisation des feuillus essences les + disponibles et les – exploitées
- développer les bois reconstitués ou bois d'ingénierie

La compétitivité des entreprises sera améliorée par l'innovation

Et enfin identifier un référent unique d'une filière à structurer, mais des efforts restent à faire tant au niveau régional, que national.

Patrick Pruvot, ingénieur, Pôle Energie-Vie.

Intégrer l'acte de bâtir dans l'économie circulaire

L'architecte en tant qu'acteur fondamental du développement de notre territoire, pourrait-il se positionner au niveau de la réflexion sur le modèle d'optimisation de la ressource, soutenable et durable ?

Penser l'adaptation du produit à prescrire, un réflexe de base de la pensée constructive ?

Au delà de la filière courte ou bien encore la réutilisation des éléments de construction tels que les menuiseries, des états comme les Pays-Bas proposent une gestion durable des produits de finition posés et gérés à la charge de l'entreprise. C'est un exemple parmi beaucoup d'autres.

Dans un monde du travail en perpétuelle mutation, les compétences pluridisciplinaires des architectes pourraient se mettre au service de l'économie locale.

Katarina Malingrey, architecte.

ACAL, l'architecture pour innover

Au plan européen, les directives marchés 2014/24/UE et 2014/25/UE, qui ont créé le partenariat d'innovation, définissent l'innovation de manière très large comme «la mise en oeuvre d'un produit, d'un service ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, y compris mais pas exclusivement des procédés de production ou de construction, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de l'entreprise ».

Le domaine du bâti est un champ d'action exceptionnel et on pense immédiatement à des procédés de construction décarbonés, à l'immense chantier du logement et de la rénovation, à la mise en oeuvre d'édifices démonstrateurs pour des villes intelligentes ou encore de procédures organisationnelles nouvelles du travail.

En tant que concepteur, prescripteur, maître d'oeuvre et mandataire, l'architecte tient un rôle privilégié dans le processus de construction. Maillon fort dans la chaîne d'acteur, il peut promouvoir l'innovation à l'échelle d'une opération. A ce niveau il peut occuper une place

prépondérante pour conduire le transfert technologique sur le territoire.
Claude Valentin, architecte.

ACAL, 1^o région à mettre en place le nouveau marché public innovant « bâtiment »

Au travers une opération de travaux, l'acteur public local a l'opportunité de jouer un rôle important dans le développement de l'innovation. Elle est censée constituer un levier économique important.

La région ACAL peut être la première à appliquer le nouveau marché public dédié au soutien de l'innovation. Cf : « Marché public innovant » et « Partenariat d'innovation ».

Dans le cadre du programme Europe 2020, l'innovation constitue un des moteurs de la croissance au plan européen. Les pouvoirs publics sont incités à faire le meilleur usage des marchés publics pour stimuler cette croissance.

Enjeu majeur dans les politiques françaises d'achat public, le nouveau « partenariat d'innovation » est un outil devant faciliter l'échange entre acheteur public et l'innovation dans les entreprises.

Claude Valentin, architecte.

ACAL, un programme de bâtiments démonstrateurs

Pour stimuler l'innovation architecturale, nous devrions préalablement :

- Identifier, cartographier et valoriser les Bâtiments démonstrateurs actuels et futurs de ACAL.
- Savoir développer un processus de Recherche et de Développement expérimental à l'échelle d'un édifice.
- Cibler un processus de recherche expérimentale sur certaines opérations.
- Préparer l'accompagnement scientifique et financier de celles ci.

NB : Les missions de recherche sont actuellement absentes des missions de l'architecte. Les heures d'étude dédiées à l'innovation ne sont pas financées ni intégrées dans les missions de la loi MOP...

Claude Valentin, architecte.

La canopée architecturale et urbaine : Éco-technologies et habitat, des expérimentations de Lunéville aux chantiers démonstrateurs en région ACAL

Fondé en 2010 par Arnolde Rivkin, Rémi Rouyer, Sébastien Rinckel, Ar-Techné a développé des projets sur les rapports entre l'architecture, le milieu naturel et les nouvelles technologies.

Parallèlement à cette activité de conception, ses membres ont développé un travail intensif de recherche, d'enseignement et d'écriture comme partie intégrante de leur engagement professionnel. Les travaux d'Ar-Techné ont fait l'objet d'une exposition à Paris en 2014 « À la maison comme à la ville » (galerie Sémiose).

En Lorraine, depuis 2011 plusieurs installations architecturales ont été montées dans l'espace public (exposition Jean Prouvé, Smart Loukoum « moment d'inventions » et Prototype à la Halle à Grains à Lunéville). En 2013, un colloque a réuni plusieurs acteurs scientifiques, professionnels et enseignants autour d'une thématique commune appelée « nouvelle terre » sur le site Alstom à Nancy.

En 2015, dans le cadre du programme « Formations innovantes » à l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy, en partenariat avec l'école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) et le château de Lunéville, avec le soutien du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et de la Région Lorraine, Ar-Techné a engagé le projet «

Canopée architecturale et urbaine » à Lunéville qui consiste à recourir aux éco-technologies pour développer de nouvelles formes d'habiter.

Le projet de « canopée architecturale et urbaine » vise à explorer sur de nouvelles bases le lien qui rattache l'architecture en tant que technique, à la nature. Il explore la construction de dispositifs artificiels qui se mêlant à la canopée naturelle, permettent d'accentuer son développement.

L'innovation consiste donc à incorporer à la fabrication de l'habitat des technologies propres au contrôle de l'environnement naturel. Il cherche à dépasser une politique purement restrictive des architectures éco-compatibles et des éco-quartiers, pour intégrer positivement les éco-technologies à la construction urbaine et architecturale.

Un premier territoire d'expérimentation : Lunéville

La « canopée architecturale et urbaine » a trouvé un lieu d'application propice à Lunéville tant dans son histoire que dans la définition de son projet à l'échelle de la ville et sa région. Le territoire de Lunéville est la manifestation concrète du passage d'une utilisation équilibrée de la nature (le château et son domaine au XVIIIe siècle) à son exploitation illimitée (l'industrialisation de son territoire au XIXe et au XXe siècles). Cette appropriation de la nature qui conduit inévitablement à une dégradation de l'écosystème. Le projet Canopée vise un rapport plus équilibré en explorant des modèles d'habitations entre des milieux existant et de nouveaux milieux naturels. Ces expérimentations visent à définir des qualités d'espaces habitables propices à des programmes mixtes (logements individuels et collectifs, équipements, espaces publics).

L'expérimentation comme démarche de projet

Le projet expérimental vise un savoir transdisciplinaire qui doit induire de nouvelles associations, capables de faire réverbérer nature et artifice, milieu et construction, écotecnologies et architecture. C'est un travail exploratoire permettant d'impliquer les chercheurs, les enseignants, les étudiants et les praticiens dans une dynamique collective.

La méthodologie suivie consiste dans un premier temps, en la constitution d'une banque de données de projets et sur la constitution de dispositifs techniques. Elle se poursuit à travers des expériences concrètes de projets et de manipulations de modèles réels et virtuels à différentes échelles jusqu'à la réalisation de prototypes à échelle réelle. Ces modélisations multi-échelles permettent la vérification des matériaux utilisés et des qualités environnementales produites.

Pour des chantiers démonstrateurs en région ACAL

Par son histoire industrielle, la région du Grand Est détient un important patrimoine foncier et immobilier dont le recyclage pose question (dépollution, démolition/préservation, reprogrammation architecturale et urbaine). Au moment où ces territoires réinterrogent la manière de se développer, il semble à la fois pertinent et nécessaire de les reconsidérer, non pas seulement comme une trace finie de leur histoire, mais comme un de leurs principes directeurs capable d'en organiser la croissance future. Une nouvelle cartographie pourrait ainsi être effectuée pour identifier ces situations selon leurs catégories foncières, leurs destinations programmatiques à venir, ainsi que la cartographie de l'écosystème concerné (géologie, climat, topographie, biotope, etc).

Il pourrait alors être envisagé des « chantiers-démonstrateurs » itinérant qui viendraient déclencher des initiatives locales de transformations et deviendraient les catalyseurs de nouveaux projets. Ces futures interventions seraient également l'occasion d'instiller dans des sites à forte valeur patrimoniale ou en friche, une durée qui dépasse celle de l'événement culturel et engageraient ces territoires dans une temporalité plus longue.

L'exposition de travaux au public viseraient non seulement à attirer un plus large auditoire pour leur valorisation mais obligerait à rester en prise avec les acteurs les plus divers de notre domaine d'activités. Une mise en réseau avec les collectivités territoriales, les aménageurs publics et privés, les industriels et les laboratoires de recherches ainsi que diverses écoles pourrait être proposée dans une nouvelle phase de développement.

Axes de développement

La Canopée architecturale et urbaine est une recherche d'application où la construction matérielle de dispositifs précis fait partie intégrante de l'élaboration théorique générale. Elle vise trois axes de développements qui sont à la fois liés et distincts :

1. Partenariat enseignement supérieur & entreprises (développement techno-industriel)
Transformer l'habitat en s'appuyant sur des écotechnologies existantes devrait avoir des conséquences directes sur la recherche et le développement dans l'industrie éco-technologique.

2. Recherche architecturale et pratique professionnelle (nouveaux paramètres du projet)
Par l'utilisation des dispositifs matériels engagés dans un contexte réel et professionnel. Visant non pas une pensée « sur » l'architecture, mais une pensée « en » architecture, elle implique nécessairement l'interface recherche théorique / pratique constructive.

3. Pédagogie interdisciplinaire du projet architectural et urbain (formation innovante)
Inclure une pédagogie où la production d'un savoir architectural est intimement liée à sa transmission. Dans l'interface entre architecture, urbanisme et milieu vivant, s'établissent ainsi les bases d'une formation innovante à même de répondre aux problématiques de développement urbain et paysager.

Rémi Rouyer , Sébastien Rinckel enseignants / Ar-Techné / École nationale supérieure d'architecture de Nancy.

Laboratoire d'idées et d'expérimentation de composants constructifs, à l'initiative des architectes, en coopération avec des ingénieurs ouverts et volontaires des secteurs concernés

Peut-être trouvez-vous, comme moi, qu'aller chercher des produits de construction performants en Allemagne, Suisse ou Norvège, parce nous ne les trouvons pas sur le territoire est désolant. Pour mémoire, la laine de bois ou la ouate de cellulose sont produites en France depuis environ 10 ans et les panneaux CLT depuis 5 ans.

En 2006, il était nécessaire d'importer ces types de produits et l'on entendait des responsables de négoce de matériaux dire qu'en France le marché n'existait pas...

Pourrions-nous nous les moyens d'influer sur les fabrications des années à venir ?

André Ast, architecte.

Développer l'enseignement de l'architecture en Champagne-Ardenne

Avec 2 écoles en Alsace, 1 en Lorraine et 0 en Champagne-Ardenne, l'enseignement et la recherche en architecture est implantée de façon inégale dans notre future région ACAL. Sans pour autant imaginer de créer une 4ème école en ACAL, il y a des actions possibles pour installer un pôle d'enseignement avec ses spécificités en Champagne-Ardenne.

Profitant du classement Unesco des coteaux de Champagne, je propose de créer une université d'été sur le thème Architecture et Champagne. Sur le mode workshop, cette université d'été, installée à Chalons en Champagne, accueillera chaque année des étudiants du monde entier, des enseignants et des architectes de renommées afin de travailler pendant deux semaines sur des thématiques culturelles, industrielles et économiques liant l'architecture et le champagne. A terme, je propose d'installer, sur le même site, une chaire de recherche Unesco sur le thème architecture-vins-vignobles.

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

- **Des chaires de recherche et d'innovation en architecture.**

Identifier ensemble, acteurs de l'architecture de la Région ACAL, partenaires locaux, entreprises, collectivités, des thématiques pour créer des chaires de recherche et d'innovation en architecture.

- **Préparer la transition numérique**

Questionnements autour les moyens d'action pour mettre en place le BIM au sein des structures professionnelles, et potentiel de recherche en agence sur le sujet.

- **Recherche Collaborative**

Proposition pour la création d'un Centre de Recherche Architecturale Collaborative (CRAC), ouverts aux collaborations volontaires d'étudiants ou de professionnels. Pluridisciplinarité, mise en application et contextualisation d'idées innovantes.

- **Des perspectives de la filière bois-construction**

Pistes à développer ou renforcer pour unifier et améliorer la filière bois-construction à l'échelle de l'ACAL.

- **Intégrer l'acte de bâtir dans l'économie circulaire**

Pour la dynamisation des filières locales par l'architecture et les prescriptions de l'architecte.

- **ACAL, l'architecture pour innover**

Le rôle de l'architecte au cœur de la promotion de l'innovation et du transfert technologique sur les territoires de l'ACAL.

- **ACAL, 1^o région à mettre en place le nouveau marché public innovant « bâtiment »**

Pour la mise en place d'un marché public revendiquant le développement de l'innovation architecturale.

- **ACAL, un programme de bâtiments démonstrateurs**

Moyens pour mettre en place un programme de recensement, de construction et de valorisation de bâtiments démonstrateurs en ACAL.

- **La canopée architecturale et urbaine : Éco-technologies et habitat, des expérimentations de Lunéville aux chantiers démonstrateurs en région ACAL**

Innovation et transdisciplinarité portée autour d'un atelier d'enseignement de projet, confrontés aux territoires régionaux, et mise en perspective dans de futurs projets en ACAL.

- **Laboratoire d'idées et d'expérimentation de composants constructifs, à l'initiative des architectes, en coopération avec des ingénieurs ouverts et volontaires des secteurs concernés**

Pour lier offre locale et demande en composants de construction industrielle.

- **Développer l'enseignement de l'architecture en Champagne-Ardenne**

Proposition pour installer un pôle d'enseignement avec ses spécificités en Champagne-Ardenne.

Atelier 4 / Salle E

animé par Claude Valentin, Président du comité
professionnel de l'ENS Architecture de Nancy

Recherche architecturale / Pratiquer et rechercher en agence

Avec 1700 étudiants, nos trois écoles d'architecture forment chaque année environ 220 professionnels de l'architecture, et seulement 6 doctorants directement affiliés à des chaires de recherche basées en leurs murs. Promouvoir la Recherche & Développement en partenariat avec les agences, c'est accroître les possibilités de recherche en architecture, dynamiser l'innovation architecturale, affiner notre connaissance des besoins et augmenter la justesse de nos réponses. C'est faire de la recherche un levier de croissance dans la pratique courante et son économie.

Comment améliorer ou créer des outils adéquats pour l'insertion de chercheurs en situation professionnelle? Comment permettre à certaines agences de développer en leur sein des logiques de R&D, en fonction du contexte, des besoins et des potentiels qu'elles identifient à travers leur pratique? Comment œuvrer pour que cette problématique ne soit pas seulement perçue par les architectes du quotidien comme un facteur de mise en danger de leur agence, mais faire que la formation doctorale et que la recherche interne soient vécues comme des opportunités de développement et d'exportation de nouvelles compétences, augmentant le champ d'action de l'architecte?

Faire un doctorat en agence d'architecture pour soutenir l'innovation en ACAL

Je propose de mettre en œuvre un programme d'aide au développement de la recherche appliquée dans les agences d'architecture en ACAL. Cela devrait aider les professionnels de l'architecture à continuer de développer des innovations en architecture et par l'architecture pour répondre mieux encore aux grands défis du XXIème et consolider le maintien voir la croissance économique de leur agence.

Pour cela, je propose de favoriser l'embauche de doctorants en architecture dans les entreprises d'architecture notamment en utilisant les dispositifs publics d'aide financière existants (CIFRE, CIR, CII) et en les complétant par des aides régionales spécifiques (comme cela se fait déjà dans d'autres domaines économiques).

Avec environ 2000 agences d'architecture en ACAL, on pourrait tabler sur un programme de 100 doctorants sur 3 ans issus des écoles d'architecture de la région. Si les agences se sentent trop petites, elles pourraient se regrouper autour d'un projet d'innovation commun. Elles pourraient même se regrouper par trois: une alsacienne, une champenoise, une lorraine, avec l'avantage d'accélérer la mise en place d'une culture professionnelle riche et commune en ACAL (un peu comme Erasmus pour faire l'Europe avec les étudiants).

Pour les jeunes diplômés, cela leur permettrait de cumuler une première expérience professionnelle et un diplôme supplémentaire valorisable notamment sur le marché de l'emploi à l'international.

Pour les écoles, cela permettrait, grâce aux thèses de doctorat qui seront produites par les doctorants et consignées dans les médiathèques, de bénéficier d'une masse de connaissances nouvelles sur notre discipline permettant d'avoir un enseignement et une formation de pointe.
Lorenzo Diez, directeur ENSarchitecture de Nancy.

La formation de doctorants dans les agences d'architectures : En formation continue?

Comment dans nos agences (petites ou grandes) les architectes pourraient intégrer une formation continue afin d'obtenir un doctorat.

Il me semble que la problématique et les moyens ne sont pas les mêmes selon la taille des agences d'architecture.

Comment ne pas pénaliser les petites agences ?

Ce qui existe aujourd'hui concerne plutôt des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études et aboutir à un doctorat. Rien aujourd'hui n'existe dans le cadre d'une formation continue pour des architectes praticiens au quotidien.

Pourtant les praticiens de l'architecture pourraient apporter une dimension supplémentaire de par leur pratique quotidienne qui ne peut qu'enrichir la recherche. Ils sont au cœur de la construction et maîtrisent bien souvent des compétences qu'ils n'ont pas le temps d'approfondir et qui pourraient par le biais d'une nouvelle forme de doctorat enrichir les pratiques de notre profession.

Il serait par exemple possible de revoir le système en proposant une formation permanente pour les architectes praticiens de deux types :

a. Sur le même principe que ce qui existe pour les formations continues d'architectes à savoir, une formation doctorante sur les vendredis et samedis.

b. Créer des binômes « architecte praticien et étudiant » qui ensemble mèneraient un doctorat. l'un apportant son expérience quotidienne, l'autre plus de temps dans la recherche, la confrontation des deux seraient complémentaires.

Ces deux choix permettraient aussi d'être plus en lien avec le monde du bâtiment pour les associer aux recherches et les impliquer, voire financer les doctorats (ce qui serait une réelle nouveauté et implication qui permettrait aux doctorants de tester les recherches et de les mettre en œuvre).

Quelques exemples :

. Un architecte qui a une grande pratique de la construction bois, pourrait mobiliser tout son savoir technique et économique (en lien avec des entreprises) pour mener avec un étudiant un doctorat sur des thèmes tels que :

- . Le bois filière économique ?
- . Le bois matériaux de demain ?
- . Le bois pour tous les projets ?
- . (...)

. Un architecte qui pratique au quotidien le logement social peut apporter son expertise, sa pratique, ses questionnements afin d'aller plus loin sur la recherche :

- . un habitat social est-il encore possible aujourd'hui ?
- . Habitat social et lien avec les futurs locataires ?
- . Impliquer les futurs locataires dans la démarche du logement social ?
- . Eco-construction et logement social ... quel place pour les locataires ?
- . (...)

Les exemples sont nombreux et ce système permettrait à des architectes qui en ont l'envie d'avancer sur des thématiques qu'ils n'ont pas le temps de développer dans leurs agences. Toutes les agences d'architecture cotisants à des organismes de formation, il y aurait moyen de revoir cela pour mutualiser plusieurs années pour un doctorat voir même mutualiser les heures de l'ensemble d'une agence. Il faut en discuter avec les organismes et poser le débat.

Un financement « recherche » par des entreprises ou des grands groupes du BTP n'est pas à exclure (comme le mécénat d'entreprise par exemple).

Il serait assez facile de mettre en place une liste d'architectes qui seraient ouverts à cette démarche de doctorat, ce qui permettrait aux étudiants de prendre facilement contact.

Bien sûr le système de doctorat serait à réformer pour intégrer cette nouvelle dimension.

L'expérimentation est une bonne porte d'entrée pour la recherche.

Les liens avec toutes les autres thématiques sont évidents et place l'ACAL ainsi au cœur d'une démarche innovante... tout cela pourrait être mis en place rapidement.

Alexandre Da Silva, architecte.

De l'avantage de pratiquer et rechercher dans nos Ateliers d'Architecture

Je partage totalement l'idée, d'allier la pratique courante de notre métier au sein de la maîtrise d'œuvre et d'y associer un thème de recherche à la charge d'un doctorant.

Ce principe bénéficie du double avantage de formation de l'étudiant et de l'apport de cette recherche pour l'Atelier de Conception. Tout le monde s'y retrouve y compris les salariés qui bénéficieront de ce travail pour mettre en œuvre au quotidien nos projets de demain.

Cette démarche doit être creusée afin d'élaborer les conditions d'exercice et de recherche de nos structures.

Laurent Kowalski, architecte.

Quel potentiel de recherche pour les architectes dans des organismes, institutions, entreprises, et agences?

Ne pourrait-on pas élargir la question de la recherche en agence vers une intégration de la R&D dans les organismes publics et privés qui participent, chacun pour leur part, de la construction de notre habitat au sens large?

Peut-être pourrait-on envisager d'insister sur la diversité des débouchés des architectes pour affirmer leur présence utile dans différents champs de la société. Cela militerait aussi pour l'architecture et l'implication des architectes, non seulement comme maître-d'œuvre, mais comme acteurs porteurs d'une approche à la fois sensible et pratique du cadre de vie.

Pour information, l'école de Marne la Vallée organise un cycle de conférence sur les métiers de l'architecture dont vous trouverez ci-après la présentation pour vous donner une idée de comment ils posent la question et dont nous pourrions nous inspirer :

«La production du cadre bâti s'organise en un long processus au cours duquel interviennent de nombreux acteurs. Une des meilleures garanties de l'intérêt général est la présence à tous les stades de ce processus de personnes formées à l'architecture.»

Ce cycle de conférences présente des témoignages de professionnels qui, ayant en commun une formation d'architecte, ont investi des pratiques autres que la maîtrise d'œuvre. Ils présentent leur métier, leur quotidien et comment, dans leur fonction, ils sont pleinement acteurs de l'architecture.

Cette première conférence sera plutôt une séance Introductive visant à faire le point sur l'employabilité des architectes. Elle sera animée à deux voix par Laurent Bluwol, architecte, consultant en recrutement ingénierie, architecture et immobilier chez ArchiBat et Sophie Szpirglas, architecte, enseignante dans plusieurs écoles d'architecture dont la notre et qui dirige depuis 1996 la société Méthodus (conseil auprès des entreprises de maîtrise d'œuvre).

Alain Guez, enseignant.

ACAL, le 1^o réseau des « entreprises d'architecture labellisées R&D »

Pour créer le premier réseau des « entreprises d'architecture labellisées R&D », je proposerais de :

- considérer le cabinet d'architecte au même titre qu'une PME, comme relai du laboratoire R&D ACAL, en tant qu'espace externe de recherche.
- mettre en place un réseau d'agences partenaires du laboratoire R&D
- préparer ce réseau à l'accueil de chercheurs doctorants en contrat CIFRE.
- définir le parcours type doctorant R&D.
- définir le cadre professionnel et le cadre scientifique.
- intégrer le partenariat belge, luxembourgeois, sarrois et suisse dans le déploiement de la recherche R&D ACAL.

Claude Valentin, architecte.

ACAL, le centre de ressources des cultures constructives

Pour créer un centre de ressources des cultures constructives à l'échelle de l'ACAL, je proposerais de :

- mettre en commun le réseau des médiathèques des ENSA constituant un exceptionnel centre de ressources sur le monde bâti.
- valoriser cette « base de données » à direction des acteurs professionnels et scientifiques.
- identifier une base de données autour de la culture constructive et métiers / industrie et artisanat, histoire des techniques, pratiques innovantes ...
- utiliser cette base de données pour l'élaboration de la phase « Etat de l'art » des processus de R&D en architecture.

Claude Valentin, architecte.

ACAL, le 1^o pôle d'expertise R&D architecture

Je propose que nous créions un pôle d'expertise R&D en architecture.

Par son statut attaché à un établissement de niveau master, ce laboratoire a l'Agrément CIR (Crédit d'impôt recherche). Cet agrément est très important car il permet d'accompagner les activités de R&D en entreprise (d'architecture ou autres)

Il s'agit de constituer un pôle d'expertise capable d'évaluer les dossiers CIR provenant

d'entreprises d'architecture ou de PME artisanales.
Claude Valentin, architecte.

ACAL, le 1^o laboratoire R&D architecture

Je propose de compléter la recherche actuelle pratiquée par nos laboratoires par une recherche de type « Pro-active » appelée aussi « Recherche et Développement Expérimental ». Elle se caractérise par son intérêt pour le milieu socio-économique.

Je proposerais de :

- Créer un Laboratoire R&D d'architecture (Régional ? National ?)
- La recherche porte sur les problématiques tirées des pratiques professionnelles et de la complexité des processus de construction.

Cf : les filières innovantes, les matériaux, la bio ressource, la sociologie des métiers, la représentation, les outils conviviaux, la production postindustrielle, l'économie circulaire, les pratiques collaboratives, la transition énergétique, ...)

- Placer la discipline architecturale au coeur de sujets trop souvent prisonniers des angles scientifique, techniques, économique ou réglementaire.
- assurer la participation et le montage d'équipe pour répondre aux appels d'offre recherche ADEME, EUROPE, ...
- mettre en place un Partenariat labo / filière innovantes / pôles de compétitivité
- Relayer les Centres de Transfert Scientifique et de Technologie
- Accompagnement scientifique des nouvelles pratiques professionnelles
ex : Atelier national des collectifs d'archi ANCA'S, dossier CIR, CII,...)

Claude Valentin, architecte.

Faire du concours d'architecture un lieu de débat public et de critique populaire et lancer

Dans le but de faire émerger une critique architecturale populaire et de haut niveau, le concours d'architecture est une procédure de conception et de choix des projets à renforcer. Les débats et les résultats des concours doivent être diffusés et être les supports de discussions critiques pour les médias, les habitants, les élus et les architectes eux-mêmes. En particulier il conviendrait de : Définir un cadre de compte-rendu des débats et des décisions du jury des concours d'architecture publics (sur le modèle suisse par exemple) complet et argumenté,

Rendre obligatoire la diffusion d'un compte-rendu des débats des jurys des concours publics dans la presse écrite et sur internet,

Rendre obligatoire l'exposition physique des panneaux des concours publics

Je propose de lancer un programme de recherche, basée sur un observatoire, et qui permettrait de capitaliser, étudier et valoriser toute la réflexion et l'innovation architecturale issues des projets non-construit. Les retombées de ce programme de recherche sont nombreuses, notamment elles pourraient participer à la formation des maîtres d'ouvrage (élus et autres).

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 6 du groupe Sensibiliser-Mobiliser) et complétée par Lorenzo Diez

Faire du concours d'architecture un lieu de débat public et de critique populaire

Dans le but de faire émerger une critique architecturale populaire et de haut niveau, le concours d'architecture est une procédure de conception et de choix des projets à renforcer. Les débats et les résultats des concours doivent être diffusés et être les supports de discussions critiques pour les médias, les habitants, les élus et les architectes eux-mêmes. En particulier il conviendrait de : Définir un cadre de compte-rendu des débats et des décisions du jury des concours d'architecture publics (sur le modèle suisse par exemple) complet et argumenté,

Rendre obligatoire la diffusion d'un compte-rendu des débats des jurys des concours publics dans la presse écrite et sur internet,

Rendre obligatoire l'exposition physique des panneaux des concours publics

Je propose de lancer un programme de recherche, basée sur un observatoire, et qui permettrait de capitaliser, étudier et valoriser toute la réflexion et l'innovation architecturale issues des projets non-construits. Les retombées de ce programme de recherche sont nombreuses, notamment elles pourraient participer à la formation des maîtres d'ouvrage (élus et autres).

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 6 du groupe Sensibiliser-Mobiliser) et complétée par Lorenzo Diez

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

- **Faire un doctorat en agence d'architecture pour soutenir l'innovation en ACAL.**

Envoyer 100 doctorants sur 3 ans dans les agences de l'ACAL. Utiliser les dispositifs publics d'aide financières existants. Associer de petites agences disséminées dans la région entre elles.

- **La formation de doctorants dans les agences d'architecture : en formation continue ?**

Moyens de permettre aux architectes en agences (petites ou grandes) de suivre une formation continue afin d'obtenir un doctorat.

- **De l'avantage de pratiquer et rechercher dans nos Ateliers d'Architecture.**

Allier la pratique courante de notre métier au sein de la maîtrise d'œuvre et d'y associer un thème de recherche à la charge d'un doctorant.

- **Quel potentiel de recherche pour les architectes dans des organismes, institutions, entreprises, et agences?**

Peut-on trouver d'autres partenariats de recherche au sein des organismes publics et privés qui participent eux-aussi à la production du cadre bâti?

- **ACAL, le centre de ressources des cultures constructives**

Créer un centre de ressources des cultures constructives, notamment par la mise en commun et la valorisation des centres de documentations existants.

- **ACAL, le 1^o réseau des « entreprises d'architecture labellisées R&D »**

Pour la création d'un réseau d'entreprises labellisées R&D en ACAL.

- **ACAL, le 1^o pôle d'expertise R&D architecture**

Créer un pôle d'expertise R&D en architecture, attaché à un établissement existant, agrémentée CIR (Crédit d'Impôt Recherche).

- **ACAL, le 1^o laboratoire R&D architecture**

Compléter la recherche actuelle pratiquée en laboratoire par une recherche «Pro-active» ou «Recherche et développement expérimental».

- **Faire du concours d'architecture un lieu de débat public et de critique populaire**

Proposition pour lancer un programme de recherche, basée sur un observatoire, et qui permettrait de capitaliser, étudier et valoriser toute la réflexion et l'innovation architecturale issues des projets non-construits.

Atelier 5 / Salle F

animé par Alain Motto, Président du Conseil régional de
l'Ordre des architectes de Champagne-Ardenne

**Construire
l'architecture /
Bien concevoir,
bien construire**

Avec 36 000 entreprises et 100 000 employés du bâtiment en région ACAL, notre filière du BTP est le partenaire indispensable des métiers de l'architecture. Notre nouvelle région rassemble des entreprises nationalement reconnues pour la qualité de leurs produits et services, constituant un atout majeur pour les métiers de la construction qui sont les nôtres. Parce que nous œuvrons tous à l'édification du cadre bâti, bien concevoir ne peut s'imaginer sans bien construire.

Pour stimuler l'émergence d'une filière constructive d'excellence à l'échelle de ce nouveau territoire, comment pouvons-nous questionner le partenariat entre conception, entreprise, et fournisseurs de matériaux ? Au-delà des seules grandes entreprises, et dans les chantiers que nous menons au quotidien, comment pouvons-nous instaurer à tous les niveaux une culture du Bien Construire, augmentant l'efficacité de notre architecture? Pouvons-nous valoriser la formation continue des entreprises comme des architectes sur ces questions? Que pourraient nous apporter des plateformes d'échanges entre les métiers? Quelles synergies gagnantes est-il possible d'imaginer pour faire de l'acte de construire un moment de partage, d'apprentissage, voire d'innovation, pour toutes les professions que regroupe cette économie?

Vers une «bimisation» de l'existant

Travailler sur l'existant c'est rechercher des données pour les assimiler et améliorer l'état du bâtiment.

Cette recherche croise une problématique très actuelle qui est liée à la généralisation du BIM. En effet, constituer un modèle BIM consiste à abreuver son modèle de paramètres afin de rendre celui-ci interactif, évolutif et opérationnel.

Je propose que les architectes de l'ACAL s'emparent de la problématique de la "bimisation" du patrimoine existant afin de mieux le rénover.

Ce nouveau marché nécessite cependant un sérieux travail de recherche et demande un haut degré de formation et de compétence (informatique, construction anciennes, thermique, relevé du bâti ancien ...) pour mettre en relation tous les outils existants qui permettraient d'aboutir à une efficacité de cette mission.

Julien Maddalon, architecte.

Pour un contrôle, réel et efficace, des performances annoncées...

Réfléchir à une démarche de contrôle des acteurs du bâtiment afin de valoriser les uns et d'accompagner les autres dans une procédure de formation continue.

Christophe Huon, enseignant.

Le passif comme stratégie

Je propose que dans notre future Grande Région, tous les bâtiments rénovés ou construits dans 3 ans soient au minimum passifs. Nous avons donc 3 ans pour, tous ensemble, échanger, faire évoluer nos connaissances et nos pratiques, développer des solutions innovantes, se concerter avec les entreprises locales et emporter l'adhésion de nos dirigeants et financeurs.

Ensemble construisons un projet ambitieux, vertueux pour notre environnement, vecteur de développements économiques locaux... et demain d'exportation de savoir-faire.

Vincent Toffaloni, architecte.

Projets dans le bâti existant

Les architectes des bâtiments de France mettent en œuvre les politiques en matière de patrimoine/d'urbanisme/d'environnement, l'action de la grande région pourrait être la mise en œuvre d'un réseau associant l'ensemble des professionnels et des ABF pour conduire conjointement ces politiques.

Virginie Thevenin, architecte.

Opérations architecturales expérimentales labellisées

Jusqu'aux trente glorieuses, notre patrimoine a souvent été le témoin d'innovations architecturales accompagnant des évolutions techniques, sociales et culturelles. Aujourd'hui, notre cadre normatif de plus en plus rigide tend à laisser imaginer que la meilleure architecture serait le résultat de l'optimum des normes en vigueur. Cette situation rend difficile, voire périlleuse, une innovation simple et quotidienne en architecture et par l'architecture visant à répondre au mieux aux usages et aux cultures des territoires, à part la même à accompagner les transitions de notre société.

Nous proposons que dans notre future région ACAL, la création d'une politique publique de l'architecture, ambitieuse et tournée vers les usagers quotidiens, permette de relancer, dans

un cadre sécurisé, l'innovation en architecture et par l'architecture. La proposition serait, à l'image des REX (réalisations expérimentales) menées par l'Etat dans les années 70, de créer un statut nouveau pour des opérations architecturales expérimentales orienté aussi bien vers la commande publique que privée. A l'initiative d'acteurs de l'architecture et de l'aménagement, ce statut serait obtenu au travers d'un label régional et ouvrirait droit à des avantages permettant de couvrir en partie les coûts financiers liés à la recherche et les risques pris par les porteurs de l'expérimentation.

Les opérations ainsi labellisées permettraient de tester, améliorer, valider et capitaliser, au travers d'une réalisation concrète et évaluable, des innovations architecturales portant notamment sur les grandes transitions sociétales. Les innovations pourraient être d'ordre spatiales, conceptuelles, managériales, organisationnelles, techniques... Elles devraient être constitutives d'un progrès économique, technique, social et culturel pour la région, permettre un toilettage continu des normes.

Les thématiques prioritaires pourraient être l'économie circulaire de l'architecture ; le logement social économique et adaptable ; les nouveaux usages et la rénovation du patrimoine XXe ; la transformation du patrimoine architectural et urbain protégé ; la transition énergétique ; l'adaptation de l'habitat au vieillissement et aux handicaps, la transition numérique. Par ce principe de label, la détection et le soutien des innovations en architecture seraient un système ouvert, grâce auquel la politique régionale deviendrait facilitatrice de l'expérimentation. En effet, il importe d'offrir aux acteurs sur les territoires un cadre ouvert qui s'enrichirait au fur et à mesure des propositions et deviendrait pour notre région une force collective et une compétence exportable.

Les opérations devraient être portées par une équipe réunissant à minima une entreprise d'architecture, une école d'architecture (pouvant être associées à d'autres grandes écoles de la région) et un opérateur public ou privé disposant du foncier. Un doctorant dans l'entreprise d'architecture pourrait suivre plus précisément l'expérimentation et son évaluation à toutes les phases.

A chaque label attribué seraient lié un contrat d'innovation architecturale fixant le cadre et les objectifs de l'expérimentation. Ce contrat fixerait notamment le cadre normatif adapté de l'opération, les normes auxquelles il serait permis de déroger sans toutefois en trahir l'esprit : la définition des objectifs à atteindre en lieu et place des moyens à déployer usuellement imposés par les normes françaises.

Comme dans l'histoire, l'architecture recommencerait à précéder la norme et non plus à la suivre au pris d'effort humains et financiers toujours plus laborieux.

Lorenzo Diez et Stéphane Helburg, architectes.

Créer des chantiers-écoles architecturaux

Je propose que, par le biais d'une politique publique pour l'architecture portée par le région ACAL, soit créés dans plusieurs lieux de la région, des chantiers-écoles architecturaux sur des modèles semblables aux Ateliers de l'Isle d'Abeau ou de l'expérience de Design-Build-Lab et Rural studio aux Etats-Unis. Ces Chantiers-écoles permettraient de multiplier en ACAL des lieux tangibles dédiés à des installations architecturales provisoires, à une échelle réelle, utiles tant dans le cadre de la formation initiale et continue que pour la médiation auprès du public.

Les chantiers seraient des sites et/ou des bâtiments en friche mis à disposition d'une école d'architecture pendant plusieurs années par un propriétaire notamment de type collectivité, bailleur ou établissement public. Cette école serait associée à d'autres établissements de formation liés à la filière de l'architecture et de la construction comme des écoles d'ingénieurs, des lycées professionnels. Ils permettraient de mener des chantiers expérimentaux sur plusieurs années en explorant les différentes étapes de la construction architecturale : programmation, conception, construction, modification, déconstruction, ré-emploi.

Pour les étudiants, les démonstrateurs offriraient la possibilité, quelque soit la région d'étude, d'appliquer leurs savoirs théoriques par la pratique (échelle réelle, relation à l'environnement, matériaux, statique,...). Ils seraient aussi l'occasion d'un contact et d'un travail collaboratif avec d'autres disciplines et/ou métiers en formation tels que les ingénieurs, les designers, les compagnons et les apprentis.

Pour les professionnels et les chercheurs, les démonstrateurs permettraient de réaliser les

premiers tests d'une innovation issue des recherches dans les chaires, mais aussi des savoirs et des techniques anciennes de constructions, avant de les tester plus largement dans des opérations expérimentales labellisées.

Pour le public, le démonstrateur agirait comme une « vitrine » d'architecture évolutive qui l'inviterait régulièrement à tester des spatialités, des usages, des ergonomies, des matériaux et des ambiances, de nouvelles réponses aux normes.

Lorenzo Diez, architecte.

Instituer un prix du « bien construit » décerné par la Région aux artisans et entreprises qui ont réalisé un ouvrage de grande qualité

Cette action permettrait la mise en valeur du travail de fabrication, artisanal et/ou industriel, complémentaire au travail de conception, mais non encore distingué. Elle contribuerait à la diffusion de la culture architecturale dans le grand public, par une entrée à laquelle il est très sensible : celle des matériaux, et de la qualité des ouvrages, des performances techniques. Elle pourrait être mise en œuvre par la Région en lien avec les acteurs de la filière (CROA, FFB,...).

Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 19 du groupe Sensibiliser-Mobiliser)

Sur une ou plusieurs grands sites pilotes, mettre en place et promouvoir un réseau (cluster) d'excellence constructive, en lien avec une production architecturale valorisée

Sur une ou plusieurs grands sites pilotes, mettre en place et promouvoir un réseau (cluster) d'excellence constructive, en lien avec une production architecturale valorisée

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 20 du groupe Sensibiliser-Mobiliser)

Porter le nombre des architectes à 50% du nombre des jurés

Pour respecter le principe d'être jugé par ses pairs, comme dans toute discipline, le collège d'architectes siégeant à un jury doit être élevé à 50%, dont 30% de maîtres d'œuvres libéraux et 20% d'architectes de la fonction publique (Architectes conseils de l'Etat, CAUE, STAP). En cas d'avis conforme de l'ABF requis sur l'opération, pour éviter que celui-ci ne soit juge et partie, le conseiller en architecture de la DRAC ou un homologue ABF siègera à sa place.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 4 du groupe Sensibiliser-Mobiliser)

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

- **Vers une «bimisation» de l'existant**

De l'intérêt de l'usage du BIM dans le travail de diagnostic, de suivi et de réhabilitation des patrimoines existants de l'ACAL.

- **Pour un contrôle, réel et efficace, des performances annoncées...**

Réfléchir à une démarche de contrôle des acteurs du bâtiment afin de valoriser les uns et d'accompagner les autres dans une procédure de formation continue.

- **Le passif comme stratégie.**

Promouvoir l'exigence de performances passives dans les trois ans à venir sur le territoire de l'ACAL, vecteur de développements économiques locaux et d'une future capacité d'export des savoir-faire chez nos exigeants voisins.

- **Projets dans le bâti existant**

Mettre en place d'un réseau de travail associant professionnels et instances du patrimoine pour une meilleure coopération sur l'existant.

- **Opérations architecturales expérimentales labellisées**

Pour une grille de labellisation intelligente, une détection et une reconnaissance de l'innovation architecturale au quotidien, à l'image des anciennes Réalisations EXperimentales.

- **Créer des chantiers-écoles architecturaux**

Mise en place de chantiers-écoles architecturaux, lieux d'application des savoir-théoriques, d'échanges interdisciplinaires, de test d'innovations professionnelles dans le cadre d'un travail scolaire prospectif.

- **Instituer un prix du « bien construit » décerné par la Région aux artisans et entreprises qui ont réalisé un ouvrage de grande qualité**

Mise en valeur du travail artisanal ou industriel en parallèle au travail de conception, afin desensibiliser le public par la qualité des ouvrages réalisés.

- **Sur une ou plusieurs grands sites pilotes, mettre en place et promouvoir un réseau (cluster) d'excellence constructive, en lien avec une production architecturale valorisée**

- **Porter le nombre des architectes à 50% du nombre des jurés**

Respect du principe d'être jugé par ses pairs, propositions pour une composition équitable des jurys de concours.

Atelier 6 / Salle P

animé par Julien Maddalon, Secrétaire du Conseil
régional de l'Ordre des architectes de Lorraine

Nouvelles commandes / Les autres fronts de l'architecte

Profession architecturale en mutation, changement des conditions de la commande, multiplication des contrats globaux, évolution des marchés, impératifs environnementaux, les nouvelles données économiques, écologiques et politiques bouleversent le champ d'action dans lequel l'architecte était habitué à travailler.

Depuis plusieurs années, des besoins différents émergent, liés à de multiples facteurs (population vieillissante, bien-être, économies d'énergie...) accompagnés de nouvelles réglementations (procédures ADAP, RT, extension de l'obligation de recours à un architecte dans le cadre des permis d'aménager...), encadrés par d'autres types de contrats (PPP, SEMOU...), basés sur de nouvelles données et risques pris en compte. Ce contexte contemporain propose des missions nouvelles qui sont souvent méconnues et délaissées par les architectes, parfois peu informés, mais aussi insatisfaits de leur liberté d'action, ou peu rassurés de leurs compétences en ces domaines. Comment préparer l'architecte à répondre à ces nouvelles missions, et lui permettre de reconquérir la capacité d'expertise que l'on attend de lui sur ces marchés, qui constituent de vrais relais de croissance ? Quels outils d'études pourrait-on mettre en place pour évaluer la pertinence des réglementations et moyens d'action que nous utilisons ? Comment redonner à ces missions le sens nécessaire d'une démarche projectuelle que l'architecte est à même d'apporter ?

Pour une formation des étudiants autour du BIM

Je suis un jeune architecte, diplômé de l'école de Nancy et je suis à la recherche d'un emploi dans une agence. Face aux mutations qui animent le métier, notamment concernant le BIM et les nouvelles techniques de conceptions, il me manque, malgré ma formation déjà très riche, certaines compétences pour être immédiatement «recrutable».

La demande des employeurs se tourne progressivement vers des profils spécifiques pour lesquels ces techniques sont indispensables. Je propose donc d'offrir une formation de rattrapage pour offrir aux jeunes diplômés, toutes leurs chances sur le marché de l'emploi. Celle-ci serait principalement tournée vers le BIM, un outil déjà introduit à l'école avec le cours de conception 3D par ordinateur.

David Bienvenu, architecte D.E.

Une architecture de l'hospitalité

Hôpital et hospitalité ont une racine étymologique commune. L'évident rapport à la spatialité des lieux de vie et de soins en fait un objet d'études transdisciplinaires privilégié à Nancy et dans la grande région. Nancy, Metz et Strasbourg, entre autres, sont membres du réseau des Villes-santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

La région est à ce titre la localisation pertinente sur les plans historique et géographique pour une formation unique et innovante touchant à la maîtrise des espaces dédiés aux soins et à la santé et à une recherche prospective de nouvelles exigences sur le bien-être et son environnement.

La Lorraine, terre universitaire d'excellence dans le domaine de la médecine, du soin, et de la santé, dispose de nombreux réseaux constitués et de lieux de pratiques et de formation.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy bénéficie d'un enseignement de l'architecture et d'une dynamique de recherche reconnus pour leur qualité et leur richesse.

La complexité et la technicité grandissante s'attachant à la conception, à la création ou à la transformation des lieux où s'expriment les besoins en matière de santé en font un objet d'étude idéal pour la conduite de projet.

L'impact économique et social énorme de ces équipements et de ces lieux de vie en font, par ailleurs, un élément incontournable du développement territorial local et de l'aménagement du territoire de la région.

Une nouvelle spécialité « Architecture, soins, santé, bien-être » pourrait rapidement être développée au sein de l'école d'architecture de Nancy, en lien avec des partenaires de l'enseignement supérieur Lorrain et des professionnels de la santé.

La formation sera mise en place en deux temps :

La formation dans son format complet à vocation à participer à une synergie de pratiques et de savoirs universitaires et doit être un lieu d'ouverture et de formation enrichie par la rencontre et le dialogue de deux espaces de compétences et d'une plateforme d'échanges entre différents acteurs de l'architecture et de la recherche industrielle du soin et de la santé.

Pour des architectes, ainsi que pour des ingénieurs, c'est un enseignement fondé sur les notions de soins et de bien-être qui redonne sens à la priorité de l'humain sur son environnement tout en prenant en compte les conditions matérielles d'exercice d'une activité à haute exigence.

Mais c'est aussi un lieu de réflexion sur l'architecture comme art du service, sur la réalité de la valeur d'usage et sur l'exercice critique du projet de conception ergonomique d'espaces invitant à une maîtrise technologique et fonctionnelle sans renoncer à la recherche d'identité et de pluralité des dimensions multiples de l'espace vécu.

Cette formation devrait permettre d'être au cœur de l'actualité des pratiques et de l'évolution des techniques et concepts, intégrant des conférences-débats, visites de réalisations exemplaires et dialogue avec de nombreux intervenants hautement spécialisés.

Lieu critique d'un débat et d'une recherche sur la forme architecturale et l'accueil de ses usages et de ses fonctionnalités, elle exclura le formalisme gratuit.

Il est avant tout question d'acquérir au travers de cette formation une compétence professionnelle ouvrant sur une participation active à une pratique de conception et de maîtrise d'œuvre dans un

domaine de commandes trop souvent réservées à un petit groupe de structures spécialisées.
Christian François, architecte.

L'architecture du quotidien : Evolution du champ de la commande.

Le champ de l'architecture, aujourd'hui plus qu'avant, est soumis à l'évolution des cadres réglementaires nécessaires au cheminement de notre modernité vers un monde plus respectueux et plus égalitaire.

Ces questions sensibilisent aujourd'hui, le plus grand nombre dans notre société, par conviction mais aussi parfois par obligation (...).

Notre travail d'architecte, dans l'esprit des gens souvent réduit à la production formelle, s'émancipe dans ce «renouveau» et trouve un public plutôt attentif à notre savoir faire, à notre capacité d'expertise.

En particulier, lorsqu'il est question de re-modeler ou de renouveler le confort et les usages des espaces à vivre, à travers la réglementation thermique et/ou l'accessibilité et/ou le cadre sécuritaire et /ou le développement durable...., il s'agit bien d'une démarche d'évaluation croisée propre à notre compétence et à notre formation continue. Les maîtres d'ouvrage, du particulier aux collectivités l'ont bien compris et sont demandeurs de cette qualité d'approche : celle de transformer, dans une vision globale, en «tenant» le sens de l'ensemble.

L'évolution des réglementations actuelles construit , sans aucun doute, un nouveau champ de commandes pour les architectes et nous rapproche, en quelque sorte, des problématiques de «l'architecture du quotidien».

C'est une opportunité, dont il faut se saisir, qui fera évoluer notre champ de production, mais aussi notre reconnaissance vis à vis du grand public.

Corine Mangin, architecte.

Un esprit de conquête.

La loi sur l'architecture et son seuil ont institutionnalisés la construction sans création architecturale.

Il en résulte un paysage français de la construction sans architecture et l'image négative d'une profession mal perçue.

Cependant, ce ne devrait pas être à la loi de dire que l'architecte est obligatoire mais à la profession de se rendre indispensable.

Je propose que la région ACAL soit le laboratoire de la conquête des marchés délaissés que sont : la maison individuelle, les rénovations thermiques, les extensions, les aménagements intérieurs, les bâtiments agricoles, ... toutes ces niches qui offrent un champ d'activité énorme et où le concurrent n'est pas le confrère.

Un fois nos compétences et notre valeur ajoutée démontrée, il ne sera alors plus question d'obligation mais d'envie de travailler avec les architectes.

Julien Maddalon, architecte.

Une vie après la réception ...

Environ 80% du coût et de l'impact d'un bâtiment concerne son utilisation, son exploitation, sa maintenance. Ces enjeux environnementaux n'imposent-ils pas des missions étendues, qui dépassent la réception, où l'architecte continue à accompagner son bâtiment, à l'adapter à partir du constat de son fonctionnement effectif, en concertation avec les utilisateurs ... une prolongation naturelle du travail de conception et du suivi de réalisation.

Une nouvelle mission pour l'architecte...de grâce pas un nouveau métier !

Vincent Toffaloni, architecte.

Portefeuille de l'innovation architecturale

Nous proposons que dans la future région ACAL, par le biais d'une politique publique pour l'architecture, il soit offert à chaque jeune architecte diplômé un portefeuille individuel de l'innovation architecturale. Ce portefeuille permettrait aux jeunes architectes d'ACAL de référencer, capitaliser et valoriser toutes leurs démarches liées à l'innovation. Ce portefeuille permettrait de développer plus encore le goût pour l'innovation et d'en faire le fer de lance des jeunes architectes de notre région et de les valoriser à l'export. Il serait accessible de droit à tout étudiant-architecte à partir de l'entrée en second cycle d'étude, permettrait d'acquérir et cumuler des points valorisables par la suite. Le portefeuille servirait à porter à connaissance le parcours et l'engagement des jeunes professionnels dans l'innovation notamment dans une opération expérimentale labellisée, une chaire ou encore un chantier- démonstrateur. Suivant un système de valorisation à définir, les points cumulés pourraient être transformés en avantages divers. Dans un premier temps il offrirait l'accès gratuit à des formations, conseils et coaching, aide technique et scientifique au développement de projet. Dans un second temps, le système ayant fait ses preuves, il faudrait, avec des fondations de mécénat intéressées, mettre en oeuvre des aides financières plus conséquentes, voire des avantages fiscaux pour la création d'entreprises.

Mathieu Brinkert, Lorenzo Diez, architectes.

Aider à la professionnalisation des jeunes diplômés

La professionnalisation des étudiants et des diplômés des écoles d'architecture est un souci constant aussi bien des écoles que des professionnels. Les jeunes formés par les écoles sont eux-mêmes conscients de cet enjeu et demandeurs d'un accompagnement pour y répondre. Les écoles doivent développer une offre sans jamais tourner le dos à leur double ancrage, pratique et professionnel d'une part, théorique et académique d'autre part.

Progresser dans la professionnalisation permettra de faciliter l'entreprenariat des jeunes créateurs pour construire des relais de croissance économique durable dans notre région ACAL et au delà pour exporter nos jeunes diplômés en architecture. C'est pourquoi nous proposons, en lien avec les acteurs économiques et professionnels de l'architecture de consolider et développer les initiatives qui faciliteront la professionnalisation des jeunes architectes. A ce titre, chaque école s'est d'ores et déjà engagée dans la création d'un dispositif spécifique en plus de la formation HMONP :

Il s'agit de structures légères et souples dédiées aux jeunes diplômés. L'école d'architecture de Nancy propose de créer l'ANCAs, atelier national des collectifs d'architectes. Son but sera d'aider à la professionnalisation des architectes engagés dans un pratiques professionnelles au travers de collectifs. Pour Strasbourg, en 2016 devrait être créée la «Start JA». Ce lieu, adossé à l'école mais aussi à un incubateur d'entreprises veut offrir, sur le mode d'une «jeune agence», à la fois des services pour s'engager dans le métier, se former à la création d'entreprise, et des outils numériques et bureautiques pour travailler sur des projets.

En amont, la professionnalisation au sein même du parcours étudiant repose notamment sur les stages. Il y a une réflexion à mener sur l'organisation des stages dans la scolarité licence-master. Ils sont plus émiettés et moins longs que dans beaucoup de masters universitaires, très souvent organisés désormais pour comporter un stage obligatoire long qui de plus en plus souvent coïncide avec un semestre, et est assorti du nombre de crédits correspondant. En Allemagne, il semble que les agences d'architecture ne prennent pas de stagiaire pour une durée inférieure à six mois. C'est un enjeu très fort et complexe à la fois pour les écoles, pour les enseignants et les étudiants, et pour les agences, au point qu'à titre personnel je pense que la question du stage long pourrait conduire à repenser profondément l'organisation de la scolarité.

Ce qui est passionnant et difficile dans cette affaire, c'est en particulier que le stage long fait de la structure d'accueil, le plus souvent l'agence, un véritable partenaire de la formation, ce qui la confronte à une activité qui n'est pas vraiment son métier, qui lui apporte sans doute beaucoup,

mais ne la mobilise pas moins.

Enfin, il y a la question de la formation permanente, qui est une obligation pour l'architecte, et dont les écoles semblent devoir se saisir de façon plus approfondie, aux côtés des organismes qui l'assurent et proposent des catalogues de grande qualité.

Les universités que nous côtoyons ont désormais monté des services de formation permanente très puissants. A Strasbourg nous sommes en train d'essayer de progresser dans cette voie en nous appuyant sur le service de l'université. Nous sommes vraiment au commencement.

Lorenzo Diez et Eric Gross, directeur de l'ENSArchitecture de Nancy et de l'ENSArchitecture de Strasbourg.

PPP et SEM-OU, un dialogue à ré-inventer

Avant d'être une procédure formalisée du Code des Marchés Publics, la conception-réalisation a été historiquement la matrice dans laquelle le métier d'architecte s'est formé et précisé au cours des siècles.

De nombreuses réalisations historiques, modernes ou contemporaines montrent que l'apport est réciproque entre l'architecte et l'entreprise de construction notamment au travers du chantier permettant l'édification de l'oeuvre.

Certains maîtres d'ouvrage publics ont recours à de nouveaux modes de consultation de la commande publique à travers les PPP ou la création de nouveaux outils comme les SEM à objet unique.

Une ambition audacieuse pourrait réinterroger ces outils.

Comment réinventer le dialogue et la relation de travail entre entreprises d'architecture et entreprises de construction sur le territoire de notre grande région ACAL afin de réaliser un travail en amont et que cette alliance puisse permettre l'émergence de projets innovants de qualité ? Et que nous puissions faire des propositions sur ces procédures aux maîtres d'ouvrages concernées.

Francine Aubry-Bégin, architecte.

Observatoire de l'architecte des villes et des campagnes

L'architecture se construit et se transforme au quotidien et dans tous les territoires qu'ils soient ruraux, urbains et péri-urbain. De nombreuses «pépites» existent déjà et existeront dans notre future région. Pour faire une région d'excellence en architecture, il importe selon nous de pouvoir révéler ses richesses architecturales diverses et variées qui sont souvent autant de bonnes idées apportant des réponses concrètes aux habitants de notre région.

Nous proposons, sur la base de ce qui se fait déjà dans certain CAUE, de consolider et développer en ACAL un observatoire de l'architecture publique et privée. L'objectif de cet observatoire serait de faire une veille sur la transformation des territoires par l'architecture, de se donner les moyens de détecter les pratiques innovantes, tant du point de vue de la maîtrise d'ouvrage, que de la maîtrise d'oeuvre et de la construction.

Profitant de l'existence d'acteurs de l'architecture proche du terrain, comme les CAUE et les STAP, le niveau d'observation et de veille territorial pour être très fin, portant aussi bien sur les territoires ruraux que sur les métropole. Cette veille architecturale permettrait d'alimenter une base de données régionale. Celle-ci servirait de corpus d'étude pour les laboratoires de recherche des écoles d'architecture qui en consoliderait le contenu scientifique pour enfin être valoriser collectivement dans et hors de la région notamment avec les maisons de l'architecture.

Francine Aubry-Bégin et Lorenzo Diez, architectes.

Développer des portails territoriaux de l'offre professionnelle privée en maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine

Il faudrait créer des plateformes régionales de l'offre, où chaque agence puisse déposer un book résumant ses références et ses savoir-faire et proposer des modes de structuration des liens interprofessionnels des métiers de la maîtrise d'œuvre, entre architectes et bureaux d'études notamment.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 27 du groupe Développer)

Créer un observatoire partenarial de l'exercice professionnel pour bien évaluer afin de mieux évoluer

Il aurait la responsabilité d'établir un diagnostic sur :

- La situation économique, quantitative et qualitative de la profession,
- La place du marché de l'architecture par rapport au marché du BTP en France et en Europe,
- La qualité, les coûts et les délais, des opérations, complétée par l'éclairage des pratiques rencontrées dans d'autres pays européens
- L'évolution des compétences et des pratiques de la maîtrise d'ouvrage publique et privée,
- L'état de la commande et des missions, - La répartition du conseil sur l'ensemble du territoire,
- La taille critique des structures professionnelles, - L'usage et le niveau de qualité des outils, - La représentation professionnelle.

Son travail consisterait ensuite à cartographier et analyser les informations :

- Recueillir et analyser toutes les données nationales et territoriales, le nombre et l'activité des entreprises d'architecture, pour mieux cartographier la profession et la commande, en lien avec les mouvements sociétaux,
- Recenser les conditions d'exercice sur le territoire et à l'export (missions, rémunérations),
- Apprécier le coût des prestations intellectuelles vues par l'ensemble des acteurs, et notamment le maître de l'ouvrage (ex : développer, à minima dans la commande publique, un quantitatif-estimatif au temps passé de chaque catégorie d'intervenant),
- Mettre en place des critères et données consultables actualisées annuellement sur la branche architecture comparée au BTP,
- Editer des tableaux comparatifs (cout global + pérennité + sinistralité).

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 26 du groupe Développer)

Favoriser, pour les projets de taille modeste, les groupements de commandes à des architectes

Ces groupements seraient rendus possibles par la mise en place de plate-formes d'échanges, telles les plateformes de l'ADEME. Cette disposition permettrait aux porteurs privés de projets de petite taille (rénovation énergétique d'un bâtiment, extension d'habitation, maison de 120 m²...) de contracter avec des architectes proches et disponibles et d'accéder plus facilement à une prestation architecturale que les conditions de production rendent difficile lorsque la commande est isolée. Elle permettrait aux architectes de s'engager sur plusieurs commandes concomitantes permettant l'investissement requis (déplacement, dialogue...). En cela, la mesure répondrait aux enjeux publics de promotion de la qualité architecturale (tout projet mérite une pensée architecturale pour lui-même et parce qu'il participe d'un ensemble constitutif d'un quartier ou d'un paysage urbanisé) et d'accès pour tous à la qualité du cadre de vie.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 13 du groupe Sensibiliser-Mobiliser)

Favoriser l'accès à la commande des TPE et PME d'architecture et des candidats sans référence

Nous préconisons de :

- Créer un fonds d'aide à la première commande et une aide à l'installation de jeunes architectes sur des secteurs déterminés,
- Confier systématiquement une REX (réalisation expérimentale) aux lauréats des AJAP,
- Réactiver le cercle de parrainage des AJAP et impulser des cercles de parrainages régionaux,
- Introduire un critère de restriction du chiffre d'affaires pour les projets de budget limité ; exemple : plafonner le chiffre d'affaire des attributaires potentiels à 5% du montant des travaux, sur moyenne des 3 dernières années (dito mesure 2 sur les concours),
- Sélectionner dans les consultations une équipe sans références adaptées, pour lui donner une chance de découvrir un programme et bénéficier d'une première référence (tirer au sort le dernier candidat),
- Organiser des consultations pilotes pour jeunes architectes pour la conception de lotissements avec une aide fiscale à la réalisation d'au moins 1 maison individuelle par un architecte débutant,
- Favoriser l'émergence des nouvelles commandes issues et/ou portées par la société civile, les accompagner (type projets coopératifs suisses),

Il faut réfléchir à de nouvelles formes d'associations ou de regroupements pour associer plusieurs structures (collectif) en regroupant leurs moyens (à la manière d'un GIE), ainsi qu'à de nouvelles formes de PME du bâtiment, pour permettre aux jeunes agences et aux petites structures de participer à des opérations de type Conception - Réalisation.

Il faut en créer des mesures sociales adaptées permettant de résister à la volatilité de la commande et incitant à l'entrée de jeunes architectes au capital des agences.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 29 du groupe Développer)

Créer un cadre d'emploi de référence commun à tous les architectes employés par les personnes publiques

Cela favoriserait l'intégration de professionnels de l'architecture et du cadre de vie dans les services des collectivités territoriales, notamment les services impliqués dans la maîtrise d'ouvrage.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 11 du groupe Développer)

Insérer un volet « diagnostic et enjeux architecturaux et patrimoniaux relatifs au bâti et aux espaces urbains » dans les documents de planification des territoires et les documents stratégiques des opérateurs publics

Ce volet devrait être inséré dans les documents de planification des territoires (SRADT/ SCoT/ PLUi) et les documents stratégiques des opérateurs publics lors de leur élaboration ou révision, afin de croiser les politiques publiques d'aménagement durable des territoires (telles la maîtrise de l'urbanisation, la revitalisation des centres bourgs, la transition écologique, la préservation et mise en valeur des espaces patrimoniaux) et les attentes des usagers (telle une habitabilité contemporaine, incluant sur le type et la taille des logements, la luminosité, le rapport intérieur/extérieur...). Cette disposition concernera le programme local de l'habitat (PLH), adjoint au document d'urbanisme, et entraînera la présence de compétences en matière de conception et d'espace dans les équipes de maîtrise d'œuvre des documents d'urbanisme.

Cette action à caractère interministériel, associant le MCC et le MLETR pourrait être mise en œuvre dans le cadre d'un « atelier national » par une ou plusieurs collectivités pilotes ou avec

un ou des établissements publics d'aménagement (à la suite d'un appel à candidature ou à manifestation d'intérêt), puis généralisée par voie réglementaire.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 12 du groupe Sensibiliser-Mobiliser)

Contractualiser un dispositif de formation initiale et continue à l'architecture destiné aux élus, services et acteurs de la construction et du cadre de vie

Ce dispositif comprendrait :

- un volet « formation initiale » des futurs décideurs du territoire, incluant des modules d'enseignement sur l'architecture mis en oeuvre par les ENSA dans les programmes des grandes écoles (ENA, IRA, Sciences Po, Universités...),
- un volet « formation continue » des acteurs et décideurs engagés dans la transformation spatiale des territoires à toutes les échelles (élus et services des collectivités territoriales et de l'Etat, intervenant dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage pour l'entretien, la réhabilitation et la construction de bâtiments existants ou neufs, et de l'aménagement durable des territoires urbains et ruraux).

Cette action pourrait être mise en oeuvre avec une ENSA dans une région pilote, puis généralisée par la mise en réseau des ENSA et l'animation du réseau par la CAPA, dans la perspective de création d'un institut des hautes études de la maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 7 du groupe Sensibiliser-Mobiliser)

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

• Pour une formation des étudiants autour du BIM

Former au sein des écoles, et assurer des mises à niveau pour les étudiants et jeunes architectes autour du BIM.

• Une architecture de l'hospitalité

Créer une nouvelle spécialité «architecture, soins, santé, bien-être» en lien avec les partenaires de l'enseignement supérieur, pour répondre aux demandes nouvelles de nos sociétés.

• L'architecture du quotidien : Evolution du champ de la commande

Des nouvelles missions de normalisation, d'adaptation et de mise en accessibilités, qui impliquent un regard transversal propre à celui de l'architecte. Pour le développement et la reconnaissance des savoir-faire d'un architecte du quotidien.

• Un esprit de conquête

Comment se rendre indispensable et non pas seulement obligatoire, pour reconquérir les marchés de l'habitat individuel?

- **Une vie après la réception ...**

Environ 80% du coût et de l'impact d'un bâtiment concerne son utilisation, son exploitation, sa maintenance. Pour le suivi et l'accompagnement de l'architecte dans la vie du bâtiment.

- **Portefeuille de l'innovation architecturale**

Créer un portefeuille de l'innovation, récompenser les jeunes architectes s'investissant dans l'innovation architecturale, et le développement de nouvelles compétences.

- **Aider à la professionnalisation des jeunes diplômés**

Mettre en place des structures d'insertions adossées aux écoles d'architecture, afin d'aider les jeunes architectes à démarrer dans la vie professionnelle.

- **Observatoire de l'architecte des villes et des campagnes**

Créer un observatoire de l'architecture publique et privée, assurant une veille sur la transformation des territoires par l'architecture, détectant les pratiques innovantes.

- **Développer des portails territoriaux de l'offre professionnelle privée en maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine**

Propositions de création de plateforme régionales de l'offre recensant les références et savoir-faire des agences.

- **Créer un observatoire partenarial de l'exercice professionnel pour bien évaluer afin de mieux évoluer**

Mesures et missions attribuées à un observatoire partenarial de l'exercice professionnel.

- **Favoriser, pour les projets de taille modeste, Les groupements de commandes à des architectes**

Mettre en place des plateformes d'échange et de groupement pour de petites commandes, pour que les particuliers puissent plus aisément faire appel à un architecte dans le cas de petits travaux.

- **Favoriser l'accès à la commande des TPE et PME d'architecture et des candidats sans référence**

Mesure pour aider les jeunes entreprises et diplômés à accéder aux premières commandes.

- **Créer un cadre d'emploi de référence commun à tous les architectes employés par les personnes publiques**

Pour favoriser l'intégration des professionnels de l'architecture et du cadre de vie dans les collectivités territoriales et leurs services de maîtrise d'ouvrage.

- **Insérer un volet « diagnostic et enjeux architecturaux et patrimoniaux relatifs au bâti et aux espaces urbains » dans les documents de planification des territoires et les documents stratégiques des opérateurs publics**

Action à caractère interministériel, visant à croiser les politiques publiques d'aménagement durable des territoires, autour du programme local de l'habitat (PLH).

- **Contractualiser un dispositif de formation initiale et continue à l'architecture destiné aux élus, services et acteurs de la construction et du cadre de vie**

Par l'intermédiaire des écoles d'architecture, en formation initiale et continue.

Atelier 7 / Salle Q

animé par Nadège Bagard,
Présidente de la Maison de l'architecture de Lorraine

S'organiser,
partager,
porter l'architecture
/ Mon architecture,
Votre architecture,
Notre architecture

La Région Architecture, c'est un nouveau Conseil Régional, 10 départements, 5195 communes. La Région Architecture, c'est 2000 entreprises d'architecture. La Région Architecture, c'est l'habitat de 5.6 millions d'habitants. Parce que l'architecture est un projet commun, nos efforts resteraient vains si nous sommes incapables d'en communiquer les enjeux, les attentes et les espoirs.

Lieu familier de nos usages, reflet de nos cultures, manifestation physique par excellence de nos ambitions sociales, humaines et politiques, l'architecture nous concerne tous. C'est pourquoi il nous faut œuvrer à sa médiation, à toutes les échelles, et quelque soit le sens. Professionnels, politiques ou simples citoyens ont tous à gagner à construire un discours collectif, dans lequel les aspirations de chacun sont à prendre en compte. Comment persévérer dans les actions de sensibilisation déjà existantes, portées par nos Maisons de l'architecture, en leur insufflant un caractère spécifique à la nouvelle région? Comment optimiser la couverture territoriale du conseil en architecture? Comment valoriser, à travers la promotion de réalisations expérimentales par exemple, les qualités d'une architecture transdisciplinaire attentive à tous ses usagers? Comment la question centrale du logement et de l'habitat, au cœur de la vie de chacun, peut-elle renvoyer aux ambitions culturelles, économiques et sociales portées par l'architecture?

CAUE - Pour une couverture complète des territoires

Nous proposons que les CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) qui ont été institués par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, soient acteurs sur tous les territoires, dans tous les départements de la future Grande Région.

En effet, le CAUE a pour vocation tout particulièrement de conseiller les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de constructions et d'aménagements, sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement, et sur les démarches administratives et le choix des professionnels compétents.

Nous contribuerons et aiderons les départements qui ne disposent pas encore de CAUE à leur mise en place.

Nous construirons ensemble une Union Régionale à l'échelle de la Région Architecture.

Les Directeurs des CAUE : - Meurthe-et-Moselle (54) - Meuse (55) - Moselle (57) - Bas-Rhin (67) - Vosges (88)

Maisons de l'architecture et Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Pour compléter la précédente contribution, la présence de CAUE est indispensable au niveau départemental (conseil, infos...) et complémentaire de celle des MA (médiation, valorisation, sensibilisation...). Elle peut aussi se faire en partenariat, en particulier pour la pédagogie.

Pédagogie et sensibilisation qu'il faut largement diffuser et mettre en place, pour améliorer la culture architecturale (connaissance de sa région, de sa ville, de son quartier, de sa maison, de l'espace construit ou non...) pour des citoyens acteurs et responsables de leur cadre de vie.

Ateliers du mercredi et de vacances scolaires, partenariats accrus avec les rectorats pour des ateliers durant le temps scolaire, conférences et expositions associées aux ateliers, réponses locales aux évènements nationaux : journées du Patrimoine, journée de l'architecture dans les classes...

Céline Coudrot, architecte.

Des actions communes des 3 Maisons de l'Architecture

CONTRIBUTION COMMUNE DE LA M'A DE CHAMPAGNE-ARDENNE, DE LA M'A DE LORRAINE ET DE LA MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE - RHIN SUPÉRIEUR
Les Maisons de l'Architecture, par leur statut associatif et le fort engagement bénévole qu'elles développent, agissent au plus proche de leurs territoires, de leurs acteurs et partenaires, de leurs calendriers. Par cet ancrage et la bonne connaissance de leur région, elles agissent concrètement pour faire de l'architecture un sujet de culture commune, et améliorent chaque année leur expertise dans la production d'événements et de manifestations autour de l'architecture.

Les Maisons de l'Architecture de Lorraine et de Champagne-Ardenne et la Maison Européenne de l'Architecture – Rhin Supérieur proposent de conforter leurs actions en coordonnant à l'échelle de notre nouvelle Région, le déploiement de leurs actions-phares. Issues des histoires respectives de chacune des structures, ces actions-phares reflètent un savoir-faire développé et éprouvé. La mutualisation et le partage de nos compétences propres sur des actions ciblées permettraient de valoriser les identités respectives de nos associations, tout en participant à l'émergence d'une nouvelle unité régionale.

Maisons de l'Architecture de Champagne-Ardenne et de Lorraine, Maison Européenne de l'Architecture Rhin Supérieur.

Désertifications

Quel pouvoir ont l'architecture et l'architecte pour la lutte contre les désertifications : activités économiques et sociales du territoire rural... Comment regrouper toutes les compétences et forces vives autour de ce projet dans notre région, dans notre département.

Pistes :

1 : Créer une dynamique et sensibiliser tous les représentants : élus, architectes conseils, architectes du Patrimoine, paysagistes, sociologues, économistes, géographes, les écoles d'architecture, les Universités, Education Nationale, associations...

2 : créer des points des lieux de rassemblement dans les zones sensibles (Parc de la forêt d'Orient, communes représentatives de l'agglomération Troyenne, pour créer une convivialité d'échanges, d'expositions, de rencontres, de créations. Intéresser les jeunes.....au regard de leur environnement.

3 : faire converger et faire comprendre les valeurs de l'Ecologie au rapport du territoire : prise de conscience du rapport entre bâti et espace végétal, l'organisation des services de proximité en zone rurale, revaloriser et recréer les activités passées en fonction du terroir

4 : Analyser l'existant pour créer le futur : Revoir une analyse de l'existant. Le patrimoine présent et passé, pour créer dans chaque village et entre chacun d'eux une interaction possible et valoriser toutes ses possibilités pour intéresser d'autres populations à s'installer. Toute initiative est liée à une réflexion et une étude approfondies de son propre territoire en relation avec son environnement : seule la réunion de tous les compétences et intéressés peuvent définir un projet en relation à celui-ci.

Les intérêts de cette organisation doivent être approuvés par le collectif. C'est à partir d'une culture et connaissance des possibilités, de la compréhension et des choix des citoyens, que des décisions collectives pourront être constructives. (L'Architecture et l'Urbanisme, à grande ou à petite échelle ne peuvent se contenter d'être des bijoux de design ou de technologie. Ils doivent refléter les idéaux démocratiques de respect de la dignité humaine.(Ralpt Erskine)

Références : Philippe Madec

Andrew Freer : Rural Studio,

Solar Decatlon :(Alain Rolley)

Jana Revedin : fondateur du Global Award for Sustainable Architecture.

Diabédé Francis Kéré

Conférences Marc Verdier (A2013) à la Cité de l'Architecture

Pasqual David Estebal: réflexion sur l'économie, politique et Social (coté pacifique de l'Equateur)

Patrick Bouchain

Amos Gitai (cinéaste) etc....

Marcello Ricchiero, architecte.

La médiation architecturale pour co-construire l'architecture en région ACAL

La médiation architecturale et urbaine est entendue dans ses acceptions les plus larges, et dans la variété de ses pratiques. Elle peut être une façon dédiée d'être architecte, au sein d'un CAUE, en militant dans une MA, ou encore en étant médiateur dans son agence au sein d'une association ou d'un collectif.

La médiation de l'architecture auprès d'un public d'architectes ou non peut permettre de fédérer au travers de projets concrets. Elle devient d'autant plus intéressante et puissante qu'elle rassemble différents partenaires, ce que nous vérifions dans le cadre de l'enseignement de la médiation architecturale mise en place à l'EnsaNancy en 2014.

Les étudiants travaillent avec des partenaires extérieurs, et montent des actions réelles sur des terrains de médiation aux demandes précises. Faire travailler les architectes de demain avec les décideurs, les professionnels et les associations actuelles au service d'une identité territoriale à trouver peut se révéler fécond.

C'est en effet en tissant et en faisant tisser des liens privilégiés entre futurs jeunes professionnels et responsables en place que la région ACAL se forgera. Cette conscience de la nouvelle échelle se

diffusera ainsi progressivement, et se transformera au travers d'actions en autant de réalités, aux ambitions peut-être limitées, mais à l'impact réel.

Alexandra Schliklin, architecte, enseignante.

Généraliser le déroulement des procédures MAPA

Nous proposons que, dans la nouvelle Région ACAL, tous les maîtres d'ouvrage publics s'engagent à organiser les consultations de Maîtrise d'œuvre selon la procédure restreinte de sélection sur compétences, références et moyens telle que définie dans le Guide de la Commande Publique de Maîtrise d'œuvre.

En harmonisant les procédures de sélection à l'échelle régionale de manière intelligente, vertueuse et qualitative :

- les Maîtres d'Ouvrages publics assument pleinement leur rôle d'édiles garants du développement de la qualité architecturale, en engageant une réflexion concrète sur leurs attentes et leurs besoins. Ils participent, par leurs choix, à la montée en qualité et en savoirs-faire de toute la filière de l'acte de bâtir, car du projet architectural découle l'activité des différentes filières de construction.

- Les entreprises d'architecture optimisent leur capacité de réponse, et gagnent en efficacité et en justesse dans la constitution des équipes; elles peuvent présenter leurs approches et compétences sans réadapter leurs documents à chaque consultation, à cause de l'hétérogénéité des Règlements de Consultation qui pourtant ont tous le même but.

- L'ouverture d'un dialogue entre les Maîtres d'Ouvrage et les Maîtres d'œuvre, sur des bases saines, permet au MOA de prendre une décision éclairée et consciente sur son investissement, et permet d'enrayer le dumping des prix, mortifères à toutes les échelles pour les savoirs-faire et les emplois locaux.

Marc-Olivier Luron et Nadège Bagard, BAGARD & LURON architectes.

Concours/festival de courts-métrages

Regards sur la ville - Création d'un concours ouvert à tous : lycéen, étudiant, habitant... d'un film de 2 à 5 minutes sur son cadre de vie : sa ville, son village...

Partager son regard, son approche, ses critiques, ses envies.

Les lauréats du concours seraient mis en valeur, et les échanges seraient élargis ensuite autour de la ville, en France, ou dans le monde.

Créer du lien par une diffusion sous forme de festival dans chaque région, puis dans la grande région.

Céline Coudrot, architecte.

Le Corbu en sandales

L'architecte a pour mission de créer des abris, il intègre pour cela un grand nombre de contraintes techniques, scientifiques, urbaines, sociologiques, paysagères, programmatiques qu'il assimile et transforme grâce à des notions très abstraites d'équilibre, de proportion, de parcours et de beauté qui nous forcent à toujours recommencer, à l'image du poète, qui, contraint par le rythme, le son, torture les mots pour en faire un ensemble exact.

Nous proposons de remettre l'architecture au cœur du débat urbain, privilégiant l'aspect humain et culturel quel que soit le milieu. Par la médiation et la présentation à tous de la nécessité d'architecture, nous proposons de souligner l'existence d'un patrimoine passé, présent et futur dans les pratiques liées au territoire.

LILletRAMI Architectures Sébastien Ramirez, Lidia Pardini, Jean baptiste Péron.

Diffusion des actions

Je constate que les actions locales en matière d'architecture et de cadre de vie ont du mal à se diffuser, je propose que l'action régionale puisse être un véritable service support d'animation du réseau et de mutualisation des sujets.

Virginie Thevenin, architecte.

Une revue régionale

Je propose de créer une revue sur la production, le patrimoine et les initiatives de la région pour valoriser l'architecture locale.

Avec des contributions de tous les organismes : école ; CAUE ; CROA ; MDA ; syndicats ; LHAC ; CRAI ... sa diffusion permettrait aux maîtres d'ouvrage publics ou privés de connaître la production de leur région, cela pourrait même traverser les frontières.

Elle pourrait paraître sur papier (pour une distribution en mairie et CAUE et toucher ainsi un public plus large) et en numérique.

Maryline Piquemil, architecte.

Un programme de publication et de diffusion de livres sur l'architecture

Force est de constater que les bibliothèques et médiathèques, notamment universitaires, n'ont pas de rayon « architecture » très développé alors que la production scientifique des chercheurs, des experts et des professionnels en architecture existe et tend à se développer. Une grande partie de la communauté scientifique est ainsi coupée des savoirs et savoir-faire de l'architecture comme discipline et comme métiers.

Nous proposons, qu'à la faveur d'une politique publique régionale en architecture, un programme ambitieux de publication et de diffusion de la recherche architecturale en ACAL soit rendu possible.

Ce programme viserait à faire connaître dans la région et aussi hors de la région, toute la recherche menée sur les théories et les pratiques architecturales innovantes de notre région.

Ces publications, appelées à venir grossir les rayons des bibliothèques de toutes les universités européennes, porteraient sur les thèses de doctorats, les études diverses mais aussi sur la ré-édition des publications scientifiques fondatrices de la recherche architecturale dans notre région.

Joseph Abram et Lorenzo Diez.

Sensibiliser, éduquer et mieux intégrer l'architecture au socle commun des connaissances et compétences scolaires

Les écoles d'architectures, à l'instar d'autres acteurs, par leurs missions, activités et relations de partenariat, se situe au croisement des établissements d'enseignement scolaires et d'enseignement supérieur, des différentes collectivités locales, des réseaux professionnels et du plus large public.

La sensibilisation, c'est d'abord la sensibilisation des enseignants, des familles, des élèves et des étudiants aux formations offertes par les écoles d'architecture et aux métiers de l'architecture.

C'est pourquoi les écoles ont développé des relations directes très denses avec les écoles, les collèges et les lycées. Elles ont inscrit dans ces relations les problématiques de diversité et d'égalité des chances, avec des actions prioritaires en direction notamment des filières du baccalauréat professionnel. Elles collaborent parfois, avec les rectorats et les régions, au dispositif « campus des métiers ».

Elles se proposent, en lien avec les rectorats et les universités, de créer dans les écoles supérieures du professorat des modules dédiés à l'architecture, qui prendront place dans la formation initiale et la formation continue des professeurs des écoles, des collèges et des lycées. C'est une des façons dont les ENSA pourront jouer leurs rôles dans l'éducation artistique et culturelle.

Sensibiliser et éduquer, c'est aussi convaincre toujours plus les collectivités locales d'inscrire la qualité architecturale dans leurs enjeux de développement. Les écoles sont des partenaires à part entière de leurs services d'architecture et d'urbanisme, et des agences de développement urbain. Elles sont très souvent représentées dans les instances administratives ou scientifiques de ces organismes. A travers des ateliers collectifs, des enseignements de projet, ou des projets personnels de fin d'étude, les étudiants des ENSA sont souvent associés à des chantiers ou des dossiers architecturaux ou urbains des collectivités. Ce type de partenariat, permis par l'enseignement du projet qui est au cœur de la pédagogie des ENSA, peut et doit être encore étendu et diversifié.

Enfin, les ENSA sont toutes des foyers de diffusion de la culture architecturale, aussi bien à travers les expositions et les cycles de conférences qu'elles organisent qu'à travers l'ouverture de leurs très riches ressources documentaires aux étudiants des autres établissements et à un plus large public. En outre toutes les écoles sont à l'initiative de projets étudiants, souvent menés en partenariat avec d'autres écoles ou des associations culturelles et artistiques, et qui donnent lieu à des manifestations publiques dans l'espace urbain. Ces manifestations représentent chaque fois un signal dans la ville de la formation et de la création en architecture.

Éric Gross, directeur de l'ENSA de Strasbourg.

Une organisation adaptée de la Région pour une politique dédiée à l'architecture

Au sein des collectivités mais aussi des services de l'Etat, la mission architecture intéresse et œuvre habituellement en synergie avec d'autres missions ou compétences : l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la culture, le patrimoine, les travaux, l'enseignement supérieur,... Cette situation transversale, si elle est intéressante à un premier regard est finalement souvent un handicap pour le progrès et l'innovation : si l'architecture est partout, cela revient à dire qu'elle n'est nulle part.

Dans la future Région ACAL, je propose qu'il y ait une vice-présidence spécifiquement dédiée à l'architecture. Cette vice-présidence serait chargée, en lien avec les acteurs de l'architecture couvrant tous les territoires d'ACAL, de constituer et mettre en œuvre, avec les outils et les structures adaptés, une politique publique portant sur toutes les dimensions de la filière architecturale : formation (initiale, continue, alternance, permanente), recherche, innovation, profession, économie, matériaux, sensibilisation et médiation. Elle porterait ses efforts sur l'aménagement du cadre de vie impactant notamment la formation et l'insertion professionnelle, le développement économique, culturel et touristique, l'aménagement durable du territoire et les mobilités.... Je propose qu'il en soit de même au sein de l'organisation déconcentrée de l'Etat. Il s'agit d'un préalable organisationnel indispensable pour que les conditions soient réunies afin que l'architecture puisse devenir une véritable politique publique ambitieuse et au service des habitants.

Alain Motto, architecte.

Quelques propositions sur les MAPA

- Instaurer systématiquement une procédure à deux tours pour les MAPA, et négocier les honoraires ultérieurement avec le lauréat

Cette mesure intervient, comme pour les concours, pour limiter le choix sur le critère des honoraires, dont les écarts sont non significatifs sur un coût d'opération, et porter l'accent sur des critères culturels.

- Instaurer un entretien avec les candidats pour les MAPA

En complément de l'analyse sommaire du programme et de la note d'intention architecturale illustrée demandée aux candidats, la maîtrise d'ouvrage, qui ne peut dans cette procédure choisir un projet, gagnerait à s'entourer de professionnels, sous une forme proche de celle du jury de concours, pour rencontrer les équipes et ainsi faire un choix avisé.

- Rémunérer toute prestation, comme prévu par les textes
Les écarts de procédure sont monnaie courante en MAPA : les demandes de prestations, pudiquement rebaptisées « intentions », masquent souvent la demande d'une esquisse, non rémunérée.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 12 à 14 du groupe Développer)

Rétablir le droit de suite pour l'auteur

En cas d'intervention sur un bâtiment existant dont l'architecte est toujours en exercice (supprimé en 2001), ce qui existe dans d'autres pays d'Europe. Si celui-ci ne souhaite pas se voir confier une mission de maîtrise d'œuvre, le placer en conseil auprès du maître d'ouvrage.

Proposition extraite du rapport des groupes de réflexion de la Stratégie nationale pour l'architecture (Mesure 15 du groupe Développer)

Proposition pour un Palmarès d'Architecture ACAL

Dans de nombreuses régions, les CAUE et les Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine d'Alsace, sont initiateurs de démarches de « Palmarès de l'architecture et de l'aménagement régional ». Ceux-ci ont pour vocation de distinguer les réalisations ayant « une valeur d'exemple ». Ces actions sont soutenues assez communément par la direction régionale des affaires culturelles concernée (DRAC), le conseil régional de l'ordre des architectes (CROA), le(s) syndicat(s) des architectes, les Parcs Naturels régionaux et les maisons de l'architecture quand ce ne sont pas elles qui initient la démarche.

Je propose que les prochains Palmarès de l'architecture et de l'aménagement soient organisés à l'échelle de la nouvelle région ACAL avec tous les partenaires et acteurs de l'architecture afin de valoriser le savoir-faire et les compétences des concepteurs et des entreprises ainsi que la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Ces prochains Palmarès, dont la fréquence peut être quadriennale, doivent susciter l'émulation et mettre en lumière les démarches exemplaires des collectivités territoriales ou des maîtres d'ouvrage privés en faveur de la création et de l'innovation architecturale et paysagère sur ce territoire.

Les modalités précises de l'organisation et de la gestion de ces Palmarès à venir seront à discuter entre tous les partenaires déclarés. A cette fin, la structuration du palmarès « Hugo Haring Preis » du BDA peut servir de modèle. L'organisation repose sur un premier échelon territorial de reconnaissance et de prix des œuvres architecturales et paysagères au niveau des Kreiss, les œuvres primées participant dans un second temps à la sélection d'un grand prix à l'échelle de toute la région.

Strasbourg, le 4/11/15

Les Directeurs des CAUE : Meurthe-et-Moselle (54) / Meuse (55) / Moselle (55) / Bas-Rhin (67) / Haut-Rhin (68) / Vosges (88)

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

• CAUE – Pour une couverture complète des territoires.

Assurer comme cela devrait être la couverture des CAUE sur tous les territoires de l'ACAL. Constituer une Union Régionale des CAUE à l'échelle de la région Architecture.

• Maisons de l'architecture et Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

De la nécessité et de la complémentarité des actions des CAUE et des MA, dans la sensibilisation et la pédagogie architecturales au sein des territoires.

atelier 7 / S'organiser, partager, porter l'architecture

- **Des actions communes des 3 maisons de l'Architecture**

Coordonner les actions-phare des trois MA à l'échelle de la grande région, actions qui reflètent un savoir faire local développé et éprouvé.

- **Désertifications**

Propositions pour s'emparer de la question des délaissés territoriaux au sein de l'ACAL, d'une manière stratégique et collective.

- **La médiation architecturale pour co-construire l'architecture en région ACAL**

La médiation architecturale et urbaine, entendue dans ses acceptions les plus larges, et dans la variété de ses pratiques pour fédérer la région autour de l'architecture.

- **Généraliser le déroulement des procédures MAPA**

Assurer le rôle d'édile garant de qualité architecturale pour les élus, optimiser les réponses des entreprises d'architectures, ouvrir un dialogue entre maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre enrayant le dumping.

- **Concours/festival de courts-métrages**

Partager son regard, son approche, ses critiques, ses envies sur la ville Création d'un concours ouvert à tous : lycéen, étudiant, habitant... d'un film de 2 à 5 minutes sur son cadre de vie.

- **Le Corbu en sandales**

L'architecture au cœur du débat urbain, privilégiant l'aspect humain et culturel, en soulignant l'existence d'un patrimoine passé, présent et futur au sein de l'ACAL.

- **Diffusion des actions**

Diffuser à l'échelle régionale les informations et mutualiser les actions locales en ACAL.

- **Une revue régionale**

Créer une revue régionale sur la production, le patrimoine et les initiatives de la région pour valoriser l'architecture locale.

- **Un programme de publication et de diffusion de livres sur l'architecture**

Mettre en place un programme de publication et diffusion de la recherche architecturale en ACAL dans les bibliothèques universitaires régionales, nationales, européennes.

- **Sensibiliser, éduquer et mieux intégrer l'architecture au socle commun des connaissances et compétences scolaires**

Diffuser une culture architecturale commune au citoyen, par le biais du système éducatif, de l'action des collectivités et des écoles d'architecture.

- **Une organisation adaptée de la Région pour une politique dédiée à l'architecture**

Proposition pour une vice-présidence directement dédiée à l'architecture au sein de l'ACAL, permettant de porter de manière décentralisée et à l'échelle la nouvelle région, une politique publique pour la filière architecturale.

- **Quelques propositions sur les MAPA**

Propositions pour l'amélioration du déroulement des marchés en procédure MAPA.

- **Rétablir le droit de suite pour l'auteur**

Proposer à l'architecte toujours en exercice d'intervenir sur l'une de ses créations. (supprimé en 2001).

- **Proposition pour un Palmarès d'Architecture ACAL**

Valoriser les compétences et savoir-faire locaux des entreprises et concepteurs, mettre en avant les coopérations entre MOu, Mœ, et entreprises



Événement organisé par :

Conseils régionaux de l'Ordre des architectes d'Alsace,
de Champagne-Ardenne et de Lorraine

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy

Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, département architecture

Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lorraine

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Bas-Rhin

Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne

Maison de l'architecture de Lorraine

Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur

Syndicats des architectes d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine



INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
STRASBOURG



maison de
l'architecture
de lorraine



Strasbourg, école d'architecture
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

